

Grèves en Bretagne

L'impôt à la prussienne
Bretons et Jacobins

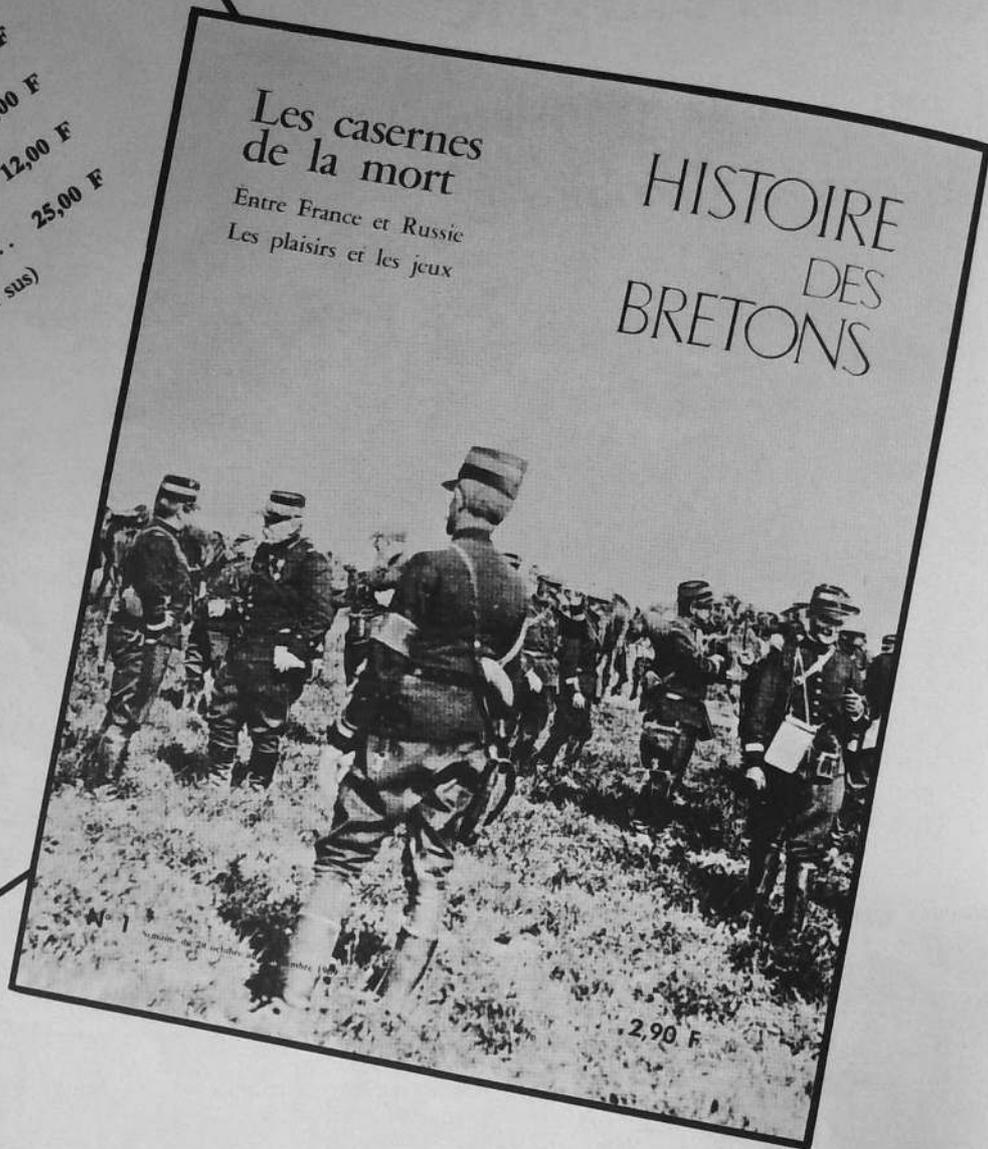
HISTOIRE DES BRETONS



TARIF PETITES ANNONCES

Offres d'emploi	10,00 F
Demandes d'emploi	5,00 F
Immobiliers, Villégiatures, Divers	12,00 F
Propositions commerciales	25,00 F
(Taxes en sus)	

La ligne se compose
de 42 signes (lettres et espaces).
Remise des ordres
17 jours avant parution.



*Industriels,
Commerçants*

HISTOIRE DES BRETONS

**LE support publicitaire
de vos produits pour le marché breton**

dans les pages couleur : PUBLICITÉ TOURISTIQUE, LITTÉRAIRE, ETC.

dans les 2^e, 3^e et 4^e de couverture :

publicité commerciale

(quadrichromie possible)

Pour tous renseignements sur les conditions de publicité, s'adresser : Société Marc'heger BP 7 au Huelgoat 29 N — Tél. 93-76.23

L'impôt à la prussienne

Ce n'est pas seulement la loi des Trois Ans qui agite tant la Bretagne en ce début de 1914. Dans l'ombre des ministères se prépare l'impôt sur le revenu, et cette menace donne aux conservateurs une plume incendiaire.

Au Conseil des ministres du 13 janvier, Caillaux donne lecture d'une lettre qu'il adresse à la Commission du budget et dans laquelle il expose ses plans financiers : un impôt sur le capital, auquel seront assujetties toutes les fortunes supérieures à 30 000 francs ; une déclaration quinquennale du contribuable. Le programme est adopté. « Aucun ministre n'élève la plus timide objection, commente le Président de la République. Mon irresponsabilité me laisse à peine le droit d'esquisser de discrètes réserves, auxquelles personne ne s'arrête. » Mais, conclut Poincaré, « ce n'est, après tout, qu'un programme¹ ». Certains n'en sont pas persuadés.

« Citoyen, défends-toi !

Les plaintes montent de partout. La bourgeoisie bêle sous les ciseaux qui la tondent et lui entament les chairs.

Les travailleurs exhalent leur peine devant les assiettes vides. La vie est si chère ! Fonder une famille ? Quelles charges ! Des enfants ? Quel luxe !

Les commerçants serrent leurs livres où est enfermé le secret de leur détresse. Va-t-on tuer le crédit, qui est leur dernière ressource pour lutter contre les Grands Magasins ? Les braves gens lèvent au ciel des bras désolés. Ils s'écrient : Quels scandales ! Quelle pourriture !

Les contribuables ne savent où cacher leurs économies. Ils voient monter, monter les budgets, comme une mer qui menace de les engloutir. Au secours !

Les vieux sages, sur le pas des portes, hochent leur front chenu et proclament : Ça ne peut plus durer !

De tous côtés éclate l'angoisse d'un peuple excédé par les désordres, tremblant devant l'avenir obscur.

Et l'on croirait voir un troupeau de moutons paralysés par la peur, sous les flèches des éclairs annonçant un terrible orage.

Eh bien ! Va-t-on se laisser périr sur place, sans rien tenter ?

Des citoyens hébétés demandent :

- Que faire ?
- Votre devoir !
- Quel est le devoir ?
- Lutter.

Oui, lutter pour ses idées, pour son pays, pour sa famille et pour soi-même ; lutter pour le salut de tout ce que l'on aime. Combattre l'erreur, pourchasser les traîtres. Propager ce qu'on croit être bon et juste. Opposer partout aux menaces, la volonté ; aux appétits, la conviction ; répondre aux men songes par la vérité ; aux coups... par des coups. »

Les esprits s'échauffent, sans doute à l'approche des élections : n'est-ce pas un appel

à la violence, à la résistance active que le journal modéré *La Dépêche de Brest* lance à ses lecteurs dans cet article de L. Latapie : « — Où vas-tu, toi là-bas, camarade, le nez perdu dans le col du pardessus ? Où vas-tu dans la nuit ?

Je connais ta réponse :

— Je rentre sagement en mon foyer où m'attendent mes pantoufles. J'ai horreur de vos disputes politiques, du bruit, des cris, des injures, au milieu d'inconnus toujours irrités, autour des tables poisseuses, dans une atmosphère d'alcool et de fumée. Pouah ! Moi, je suis un homme rangé, tranquille, sans ambition et sans besoins. Qu'on me laisse la paix. Je la laisse moi, à tous. Enfin, je suis un brave homme.

— Halte-là ! Tu n'es pas un brave homme. Tu n'es qu'un égoïste et un lâche !

Un homme n'est un brave homme que s'il satisfait à tous les devoirs d'un homme. Oui, tous ses devoirs, dans son temps et dans son milieu, envers les siens et envers son pays. La vertu n'est pas le renoncement. Il n'y a de vertu que la vertu agissante.

Tu réclames la paix ! De quel droit ? Pour avoir la paix, il faut repousser les méchants, brider le vice, faire régner les bonnes doctrines, armer enfin un pouvoir honnête pour la défense des personnes et des biens. Qui doit faire cela, si ce n'est nous, si ce n'est toi ?

Et qu'arriverait-il si, pendant que s'exhalent au dehors les ambitions forcenées et se traite aux enchères la trahison des principes essentiels à la paix, à la vie de la société et de la patrie ; qu'arriverait-il si tous les braves gens restaient chez eux et sacrifieraient, comme toi, tout au goût égoïste de leur repos et de la douceur des pantoufles ?

Sais-tu bien que tous les malheurs qui ont fondu sur notre pays ont été attirés par toi ? Oui, par toi ! Vingt fois, le Gouvernement aurait pu revenir aux mains des hommes d'ordre et de paix, si les prétendus d'hommes d'ordre et de paix comme toi avaient seulement pris la peine de voter.

Quel prétexte te reste-t-il pour excuser ta fuite ? Tu craignais d'être inquiété pour ton vote. On a fait une loi tout exprès. Désormais il y aura une cabine, un *isoloir*, dans la salle de vote. Là, à l'abri de tout regard, tu pourras glisser ton vote sous une enveloppe. Ce sera comme si tu jetais, sans être vu, une lettre anonyme à la poste. Est-ce encore trop attendre de ton courage ?

Citoyen, retiens bien ceci : l'heure est grave. La France est dans une situation plus précaire peut-être qu'après la guerre. Elle était, à ce moment, au lendemain d'un terrible désastre ; mais elle avait la volonté farouche de se relever ; elle est peut-être aujourd'hui à la veille d'un terrible désastre, et semble vouloir s'abandonner.

Joseph Caillaux





- Alors, si l'impôt sur la richesse acquise est voté, je serai tenu de payer au prorata de mes revenus ?
- Certainement.
- Mais c'est idiot ! Je paye déjà l'impôt du sang..... cinq des fils de mes fermiers sont au régiment.....

Si, demain, les ennemis de l'ordre et de l'armée s'emparent du pouvoir, ruinent définitivement nos finances, affaiblissent la défense nationale et achèvent de détruire toutes nos forces morales ; si la France, enfin, s'abaisse vers la ruine, la décomposition et la fin, ce sera ta faute, ta faute, ta faute !

Plus coupable que ceux qui trahissent les intérêts sacrés de leur pays par ignorance, par entraînement ou par haine aveugle contre le sort qui leur est cruel, toi, tu sais, tu comprends, et tu as ta part dans la vie, ta part d'ailleurs imméritée. Enfin, tu n'as pas d'excuses. Ta trahison est inspirée, je le répète, de ce qu'il a de plus misérable au monde : un égoïsme féroce et une inexorable lâcheté².

Que vaut aux Bretons cet appel aux armes de *La Dépêche de Brest* ? Le projet d'« impôt à la prussienne » du « maître du cloaque », « l'homme le plus haï de France³ », Joseph Caillaux, le grand maître du radicalisme roi. Les conservateurs, on le voit, ne mâchent pas leurs mots.

Dès 1909, ils s'étaient ingéniés à empêcher que ne soit voté un impôt sur le revenu. Cette année-là, la Chambre des députés avait bien voté un projet de loi remplaçant les anciennes contributions directes par des impôts sur les revenus des diverses catégories et par une taxe progressive sur le revenu global. Mais le Sénat s'était opposé à ce projet qu'il ne discuta même pas. Ainsi se trouva enterré l'impôt prévu.

« On s'obstinait en France, a jugé M. Goguel, à conserver des impôts directs injustes, compliqués et de faible rendement, sous prétexte d'empêcher l'inquisition fiscale et l'égalisation des patrimoines par la progressivité des tarifs, en réalité pour dispenser la

fortune acquise de contribuer dans une juste mesure aux dépenses publiques. Tant au Sénat qu'à la Chambre, ceux qui acceptaient l'effort militaire refusaient l'effort fiscal ; faut-il en conclure que la bourgeoisie française préférerait son or à ses fils ?

Son obstination était en tout cas d'autant plus fâcheuse que la progression des dépenses avait fini par embarrasser les finances publiques. Le déficit était apparu dans les budgets. Pour couvrir les frais des expéditions au Maroc, il avait fallu recourir à des opérations de trésorerie. Le vote d'impôts nouveaux était donc nécessaire ; il y avait là une raison suffisante pour poser à nouveau la question de la réforme fiscale⁴.

Caillaux, devenu en octobre 1913 président du groupe radical-socialiste, avait repris le projet enterré en 1909, et ouvert une nouvelle campagne de propagande. Non sans peine...

C'était sur une question connexe, celle de l'immunité fiscale de l'emprunt qui allait être émis pour la consolidation de la dette flottante, que le Cabinet Barthou venait de tomber. Ministre des Finances du nouveau Cabinet, Caillaux ne renonça pas à son projet. Mais le Sénat maintint son opposition. Cependant que les journaux conservateurs déchaînent une violente campagne contre l'impôt menaçant, contre Caillaux lui-même, ce « ploutocrate démagogue » dont l'infâme projet est une « menace pour toutes les familles travailleuses et économes⁵ ».

« L'inquisition allemande. Comment le fisc « tortionne » un agriculteur pour établir son revenu, titre *L'Indépendance Bretonne*.

Le journal républicain *Le Matin* publie un article où il montre comment des mois

durant employés du fisc, inspecteurs agricoles, gendarmes s'abattent sur la ferme paisible en Allemagne, et qu'ils compulsent, supputent, inventorient, tracassent, persécutent, désespèrent... et tout cela au nom de la justice fiscale...

Et voilà le régime que M. Caillaux prépare à la France⁶.

« Combien vos poules pondent-elles d'œufs ? Combien avez-vous vendu ce bijou ? » Telles sont, pour *L'Ouest-Eclair*, les questions odieuses que les percepteurs, agents de l'« espionnage fiscal », viendront poser aux citoyens paisibles⁷.

C'est en fait à l'exercice à la prussienne que sera astreinte la France, sous la férule de fer des agents du fisc, commandés par l'Etat spoliateur », juge *La Dépêche de Brest*, tandis que *Le Petit Phare* de Nantes s'inquiète de cette menace de « douche fiscale⁸ ».

« Nous avons, à Nantes, des industries en plein développement ; des propriétaires qui ne demandent qu'à moderniser leurs immeubles ; de petits rentiers qui ont gagné leur bien-être à la force du poignet et qui n'aiment pas qu'on fourre le nez dans leurs affaires ; des ouvriers qui désirent, surtout, de l'ouvrage.

J'espère qu'avant de voter le nouvel impôt, nos députés penseront à eux. »

« Les radicaux ont saboté nos finances. Quels remèdes nous proposent-ils ? se demande *La Résistance*.

Ils nous proposent l'impôt sur le capital, qui obligerait quiconque possède 30 000 francs de capital et quiconque a l'air de les posséder à déclarer au receveur de l'enregistrement tout ce qui lui appartient, même ses meubles.

Ils nous proposent un prétendu impôt sur l'enrichissement qui sera en réalité l'impôt sur l'épargne, car les grands spéculateurs, les auteurs de coups de Bourse échapperont à l'inquisition fiscale pendant que les petites fortunes seront étranglées.

Ils nous proposent l'impôt sur le revenu qui permettra de serrer la vis aux contribuables toutes les fois que la Chambre aura fait un nouveau trou dans le budget, et qui amènera l'Administration à contrôler les bénéfices des commerçants, les récoltes des cultivateurs, les appointements des employés, les salaires des ouvriers.

Ils nous proposent l'impôt sur la rente, l'impôt sur les traitements des fonctionnaires.

Au moment où tout va mal par leur faute, les radicaux proposent des lois qui arrêteraient complètement les affaires.

Au moment où l'Etat a besoin d'inspirer confiance pour emprunter, les radicaux demandent qu'il ne paie plus ce qu'il a promis.

Au moment où leurs chefs sont mêlés aux pires scandales, les radicaux veulent qu'on leur donne le droit de fouiller dans le patrimoine de toutes les familles⁹.



IMPÔT sur le
CAPITAL

Ce qui se voit sera frappé
L'argent seul pourra se cacher

Histoire édifiante et véridique de M. LENEZ-DUFISC

Cultivateurs !



Commerçants !

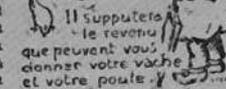
Vous réclamez le dégrèvement de l'impôt foncier, les votes du Sénat et de la Chambre en Mars 1914, vous l'ont accordé avec application à partir du 1^{er} Janvier 1915.



C'est une question réelle ! Prenez garde que, maintenant, l'impôt sur le revenu ne vous empêche ce que vous voulez arracher aux législateurs, toujours souples à la veille des élections générales.

Monsieur Lenez-Dufisc va prendre bientôt une place importante dans votre vie

Menez-Dufisc ira voir dans l'armoire à linge combien de pièces de cent sous votre ménage a économisées.



N'oubliez pas que M. Mély, ministre de l'Intérieur, fut rapporteur du projet d'impôt sur le revenu appliqué aux finances communales, celui-là même qui a prévu que tout citoyen ayant 150 francs de revenu en salaires ou autrement, serait soumis à l'impôt sur le revenu et à la déclaration contrôlée.

Il supputera le revenu que peuvent vous donner votre vache et votre poule.

A bon entendeur salut ! L'impôt sur le revenu c'est l'inquisition fiscale !



Il mettra son nez dans tous vos comptes, et fera causer votre notabilité.

Elle sera soumise à l'impôt sur le revenu des cultivateurs. Sans doute il n'est pas possible. Mais il peut être intéressant de connaître de manière à évaluer plus les profits et à éviter les pertes.

Mais il n'oublie pas que c'est un régime fortuitaire, qui vous oblige de faire par conséquent une déclaration en la partie de la déclaration.

Vous devez faire les déclarations des fonctionnaires de l'Etat, sources des autres déclarations des politiciens.

Employés et Salariés !



On vous a dit sans doute que l'impôt sur le revenu ne vous concernait pas.

M. Lenez-Dufisc prêter une oreille complaisante aux dénonciations et aux ragots de vos voisins.

Vous serez soumis comme tous les camarades à l'inquisition fiscale.

Il fouillera votre boîte de lettres.

Comment ? c'est bien simple ! Monsieur Lenez-Dufisc, apparu sur la loi, obligera vos employeurs ou vos patrons à lui dire exactement vos gains, vos salaires, vos gratifications, vos avantages de logement, de nourriture, etc., pour établir le total de revenu sur lequel vous serez taxé.

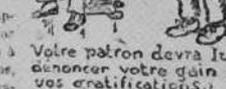
Voire patron devra lui dénoncer votre gain et vos gratifications.

Chaque augmentation de salaire devra être signalée à M. Lenez-Dufisc sous peine d'amendes pour les employeurs.

Le pauvre, pour être débarrassé, devra étaler sa misère.

L'impôt sur le revenu c'est l'inquisition fiscale c'est la délation !

Mais peut-être, excédés des façons indisciplinées de M. Lenez-Dufisc, lui mettez quelque part votre bulletin de vote.



Le pauvre, pour être débarrassé, devra étaler sa misère.

Mais peut-être, excédés des façons indisciplinées de M. Lenez-Dufisc, lui mettez quelque part votre bulletin de vote.

Contribuables !

Riches ou pauvres, grands ou petits, avec l'impôt sur le revenu vous devrez faire la déclaration contrôlée, c'est-à-dire l'inquisition fiscale.

Vous devez faire le total de vos autres revenus.

Et puis, en toute simplicité, qui pourra dire vraiment ce qu'il a gagné dans l'année ?

Et les petites peines les les factures qui ne restent pas et les factures et les dépenses qui ne sont pas payées et les autres malgés par le chômage ?

L'impôt sur le revenu c'est pour tous les citoyens l'inquisition fiscale ! c'est la déclaration et la délation !



Sur les murs des villes, les commerçants font apposer des affiches, où le fisc prend figure de pieuvre.

On y voit les agents brutaliser le contribuable jusque dans sa demeure, ouvrant son porte-monnaie, fouillant ses poches et ses livres. A la porte de la ferme, un autre agent dénombre les oies, évaluant d'un coup d'œil le bénéfice que le fermier peut tirer du lait de sa vache.

« C'est l'inquisition dans toute son horreur. C'est la pieuvre-Etat dans toute sa laideur... », juge *L'Indépendance Bretonne* 10.

« L'Etat manquerait d'argent, lit-on sur une de ces affiches. Un tour de vis, et allez donc 11 ! »

Le plus saint des devoirs...

Les commerçants n'avaient pas en fait attendu cette campagne d'affiches pour s'agiter. Penchant héréditaire ? Signe des temps ? « Entrée en scène des commerçants », titre en mars *L'Ouest-Eclair*. Dès janvier, commerçants et industriels, devant l'événement, avaient protesté auprès du président du Conseil contre toute injustice fiscale, et les Chambres de commerce avaient jugé que le projet « inquisitorial » d'un impôt sur le capital déchaînerait « une véritable panique 12 ».

1. « L'Etat manquerait d'argent ? Un tour de vis, et allez donc ! » OUEST-ECLAIR.
2. *Lenez-Dufisc, vu par LA DÉPÊCHE.*
3. Du PETIT PHARE de Nantes : La trinité radicale, dessin d'Abel Faivre, repris du FIGARO.

Au moins suscite-t-il une grande campagne d'organisation émaillée d'appels à la résistance ; la violence n'est pas exclue.

« Il est triste d'avoir à recourir à la force dans un pays civilisé, jugera, mi-figue miraisin, *La Dépêche de Brest*, mais il est des cas où la résistance est « le plus saint des devoirs ».

Les contribuables que l'on va tourmenter d'une odieuse manière au moyen des formalités inquisitoriales de l'impôt sur le revenu, regretteront vraisemblablement de ne pas s'être puissamment organisés contre cette fiscalité révoltante dont les réformateurs allèguent qu'elle est admise en Allemagne et dans d'autres pays étrangers.

Il ne s'agit pas de l'Allemagne, et d'ailleurs ces mêmes prétendus réformateurs, qui empruntent leurs inspirations financières à l'Ancien Régime, manquent au plus haut degré du sens de la psychologie. Il ne s'agit ici ni d'Allemands (les Allemands supportent bien d'autres choses que nos radicaux et nos socialistes ne supporteraient pas !) ni de Nord-Américains ; il s'agit de la France et des Français, ce qui est fort différent. On ne tardera pas à le reconnaître. Un moment viendra, suivant toute probabilité, où les contribuables français, poussés à bout par les tracassières interventions du fisc, s'entendront, se concerteront pour la résistance et exigeront une fiscalité à la française. Ils accepteront toutes les charges nécessaires — à la condition pourtant que l'on cesse de piller effrontément le budget — mais il est peu probable qu'ils se résignent aux vexations dont on médite de les accabler¹³.

L'Avenir du Morbihan fait passer un appel du Comité de défense fiscale de Paris, invitant « ceux qu'inquiètent les projets actuels de désorganisation fiscale » à rejoindre ses rangs, tandis que dans les Côtes-du-Nord le Comité d'Action sociale et religieuse, que soutient *L'Indépendance Bretonne*, se lance dans l'arène où combattent partisans et adversaires de l'impôt.

« Nos lecteurs connaissent ce Comité, dont l'organisation a pour but la défense des intérêts moraux et politiques des conservateurs. Il s'occupe également des intérêts particuliers de ses adhérents, notamment au point de vue administratif... La transformation de l'impôt sur les terres et le vote de l'impôt sur le revenu, spécial, global, complémentaire et progressif, rendront impossible à la plupart des contribuables la lecture de leurs avertissements ou bordereaux. Le Comité se propose de renseigner ses adhérents et de les aider contre les prétentions exagérées du fisc¹⁴. »

N'est-il pas d'organes qui défendent l'impôt ? Il en est, certes, mais ils sont très discrets dans leur défense du projet Caillaux. Peut-être, par ce vote, il pourrait être élargi plus tard à d'autres catégories. Faire « payer les riches » ? Mais la richesse — surtout le dénuement — sont choses relatives. Au

LE PARADIS RADICAL



3

Le Fisc

moins *La Pensée Bretonne* édite-t-elle une brochure de L. Ropers, *L'Impôt sur le revenu*. « Cette brochure, très claire, très pénétrante, est l'une des meilleures contributions qui aient été apportées à ce difficile problème, assure *L'Éclairer du Finistère*. Elle met cette question à la portée de tous. Elle dispense des grosses recherches et des gros volumes¹⁵. »

La terre au moins a été dégrevée. Les paysans, quant à eux, peuvent ignorer la bataille de l'impôt...

Certains conservateurs sont pessimistes. L'impôt « sera voté par tous les députés du bloc... Ce qui n'empêchera pas la majorité desdites familles de leur donner des voix et de travailler à leur réélection, juge G. Corfec.

On voit que tous les goûts sont dans la

Le Petit Père

nature. Il plaisait à la femme de Sganarelle d'être battue. Il plaît au contribuable français d'être volé¹⁶. »

Mais la plupart des conservateurs ne désarmeront pas ; il se déchaîne contre Caillaux, dès les derniers jours de décembre, une campagne de presse implacable.

« Derrière Calmette, lui fournissant les armes nécessaires, décidés par tous les moyens à reprendre le pouvoir : Barthou et Briand, a écrit J. Isorni. Plus haut peut-être, mais toujours dans l'ombre — c'est l'opinion de Caillaux — l'inspirateur, Poincaré¹⁷. »

Que Caillaux soit haï par certains conservateurs est d'autant moins surprenant qu'en ce début de 1914 de nouvelles escarmouches mettent aux prises « cléricaux » et « anticléricaux ».

Le Très-Esprit

Remous

La question de l'école — catholique ou laïque — soulève toujours les passions. Qu'un seul veuille changer le statu quo établi à grand-peine — sur du sable d'ailleurs... — et le débat fait rage. On croit réentendre les accents du début du siècle. Certains jugent revenu le temps du très « anticlérical » petit père Combes.

Le 24 janvier, la Chambre vote la loi sur la défense de l'école laïque. C'est là retourner le couteau dans la plaie des conservateurs, défenseurs de l'école libre, protecteurs des Sœurs, envers lesquelles le Gouvernement, jugent-ils, déchaîne une odieuse campagne.

De fait, à la mi-février, le ministre de l'Intérieur dépose un projet de loi qui, votée rendrait illégale 25 congrégations, dont celles des Carmélites de Lambézellec et des Sœurs de la Visitation de Lège. Le collège de Lesneven, « un petit séminaire déguisé », selon certains... laïques¹⁸, est par ailleurs menacé.

« M. Viviani va fermer le collège de Lesneven », titre, non sans amertume, *L'Ouest-Eclair*. Pourquoi cette mesure ? « Le Conseil municipal n'a pas voulu en accepter la laïcisation complète¹⁹. »

« Cela n'est pas douteux, juge *L'Indépendance Bretonne*, nous assistons à un retour offensif du combisme²⁰. »

« Chaque fois que la situation politique de notre pays redevient trouble et qu'à un mouvement d'émancipation nationale succède une période d'incertitude et d'incohérence, on voit apparaître sur le mur l'ombre de M. Combes, déplore *L'Ouest-Eclair*.

Le petit père surgit à la façon d'un spectre ; mais les spectres sont vieux jeu : ils n'effraient plus personne ; et celui-ci a quelque peu l'air d'un fantôme²¹. »

Ce n'est pas là l'opinion d'autres conservateurs, à qui d'ailleurs importe moins le retour ou la réincarnation du « petit père » que les mesures contre lesquelles ils déchaînent leurs plumes.

« Le ministère de honte nationale Cailiaux-Doumergue, avant de s'enfuir, a décrété la suppression de la chapelle, de l'aumônier et des religieuses, à l'hôpital militaire de Toutes-Aides, hôpital du II^e corps d'armée, à Nantes.

Cette « mesure administrative » semble, au premier abord, assez logique et maçonnique. On laïcise, n'est-il pas vrai ? »

La Résistance s'emporte :

« Empêcher un soldat breton, en Bretagne, d'accomplir ses devoirs religieux ? L'empêcher de recevoir le bon Dieu, avant de mourir ? Qui donc aurait osé commettre un pareil crime ? »

On va laïciser : le jeune soldat de Morlaix, de Pleyber-Christ, de Lanmeur ou de Sizun, ayant vécu en chrétien, devra mourir comme un chien si la mort vient le prendre... »

Que faire contre ces « pitres qui hurlent contre les congrégations » ?

Les protestations doivent s'élever, et les pétitions doivent se couvrir de signatures en notre pays de Bretagne, afin d'empêcher l'iniquité de s'accomplir.

« — Trois ans pour la France ? »

— Oui ! déclarent sans hésiter les mères bretonnes.

— Mais trois ans sans Dieu ?

— Catholiques et Bretons toujours ! répondent les échos des montagnes, d'Arhée aux rives de la Loire²² ! »

De fait, la Bretagne, déjà, s'agite. A Brest la police devra disperser manifestants et contre-manifestants.

« *Arrière les coucous !* » C'est le titre d'une affiche collée fin avril sur les murs de Brest.

« *Le printemps*, disait ce placard, va ramener dans notre région l'oiseau fainéant et voleur que vous connaissez. Il a des frères dans votre municipalité. »

« L'on apprenait ensuite, rapporte *La Dépêche*, qu'il s'agissait d'un meeting organisé par diverses associations catholiques, afin de protester contre la dévolution du patronage de Recouvrance à la Ville de Brest.

Il y avait foule, hier soir, dans la vaste salle de cet établissement lorsque, tour à tour, vinrent à la tribune MM. Barthes, Henri Le Goasguen, avocat, et l'abbé Madec, exposer les raisons qui motivèrent leur indignation en raison de cet acte.

Le citoyen Alain Simon tint à venir apporter la contradiction, et sa parole socialiste déchaîna quelque tumulte.

A la sortie, un groupe de collectivistes, prenant la tête, entonnait *L'Internationale*, suivi des catholiques chantant l'hymne à Jeanne d'Arc. Mais à la porte du patronage, M. Orteu, commissaire central, assisté de M. Glabêke, commissaire de police, avait disposé des agents, qui imposèrent silence à tous.

Cependant, rue Vauban, une centaine de catholiques se réunirent et reprirent leur chant. Ils furent aussitôt suivis d'un même nombre de socialistes qui voulurent couvrir leurs voix en clamant *L'Internationale*.

Ce fut une contre-manifestation qui ne se prolongea guère plus loin que le presbytère, car les agents revinrent à la charge, et, cette fois, obtinrent un résultat définitif²³. »

A Brest c'est la dévolution du patronage de Recouvrance à la Ville qui force la police à intervenir. A Lorient ce sont les suites de l'expulsion des Sœurs de l'hôpital qui mettent le feu aux poudres.

« Depuis le mois de mars 1905 qu'on les a expulsées, se rappelle-t-on tous les scandales qui ont suivi ? »

Orgies crapuleuses qui ont transformé la maison respectable des pauvres et des mourants en lupanar de bas étage, en égout infect, en ruisseau nauséabond ; révocations de fonctionnaires qui barbotaient dans la caisse des miséreux ; vols effrontés du vin, du lait, du linges destinés aux malades ; sui-

Le « petit père » Combes...



cides d'hospitalisés absorbant la morphine laissée à leur portée ou s'ouvrant la gorge ; enfants martyrs se brûlant au poêle chauffé à blanc ; directrices démissionnant en faisant claquer les portes et en déclarant la situation intenable avec un personnel indiscipliné, inférieur à sa tâche ; commissions administratives se succédant au gré des hasards ou des représailles de la politique ; la subvention fournie par les contribuables augmentant cependant de plus du double, au milieu de ce gâchis, de ces désordres, de cette anarchie ²⁴... »

Peu après, nouvelle attaque contre le diable *ex machina* de toute cette anarchie, selon *Le Courrier*, ce M. Nail, « le briseur de calvaires de Lorient, le crocheteur et le cambrioleur des églises, l'expulseur des religieuses de l'hôpital où, depuis, les scandales laïques se succèdent, où l'on boit le vin et le lait des malades, où brûlent des enfants martyrs, où des malades se coupent la gorge, absorbent de la morphine, se jettent par les fenêtres ²⁵... »

En 1914, on le voit, le langage des passions politiques est fleuri...

Prenant connaissance de la « liste des victimes de la dernière charrette » — entendez les congrégations, fermées ou dissoutes par le Gouvernement — mesure qui touche cinq établissements dans le Morbihan, quinze dans les Côtes-du-Nord, six dans l'Ille-et-Vilaine, neuf en Loire-Inférieure, le *Courrier des Campagnes*, de nouveau, s'emporte :

« Au milieu des événements si graves qui se déroulent en Europe et dans le monde entier, le dernier Conseil des ministres s'est surtout préoccupé de l'application, non pas des lois de défense nationale qui, celles-là, ne sont pas intangibles, mais de l'application de deux lois, les plus odieuses du régime combiste : celles de 1901 et de 1904.

En vertu de l'article 13 de la première, quinze congrégations sont dissoutes ; en exécution de la seconde, 127 établissements congréganistes — les derniers qui subsistaient — sont fermés.

Nous ne cesserons de protester contre les lois de haine, de division, de proscription, indignes d'un pays dont les congrégations sont, à l'étranger, les meilleures servantes et les apôtres les plus ardents.

Rien qu'à cause des services qu'elles rendent tous les jours au nom français, à notre influence, à notre prestige, à nos intérêts, elles devraient être protégées par ces souvenirs sacrés.

Et puis, chacun n'est-il pas libre d'organiser sa vie comme il l'entend, d'adopter le genre d'existence le plus conforme à ses goûts et à ses principes, du moment qu'il n'en résulte pour l'ordre public aucun dommage ?

Au moment où le Conseil des ministres délibérait, plusieurs sénateurs, parmi lesquels M. de Lamarzelle, s'élevaient avec indignation contre des spectacles obscènes, des représentations pornographiques, des scandales impudiques, dont l'on tolère, à Paris, la libre publicité.

Quel contraste que cette complaisance officielle vis-à-vis de l'immoralité qui émascule et flétrit la race, et l'ostracisme dont il frappe les vierges qui sont la gloire, l'honneur, la force, la couronne de la patrie !

La servante des pauvres est jetée sur la rue, menacée de la prison, tandis que la prostituée est dressée sur le pavois au milieu des nuages d'encens et du parfum des fleurs ! ²⁶ »

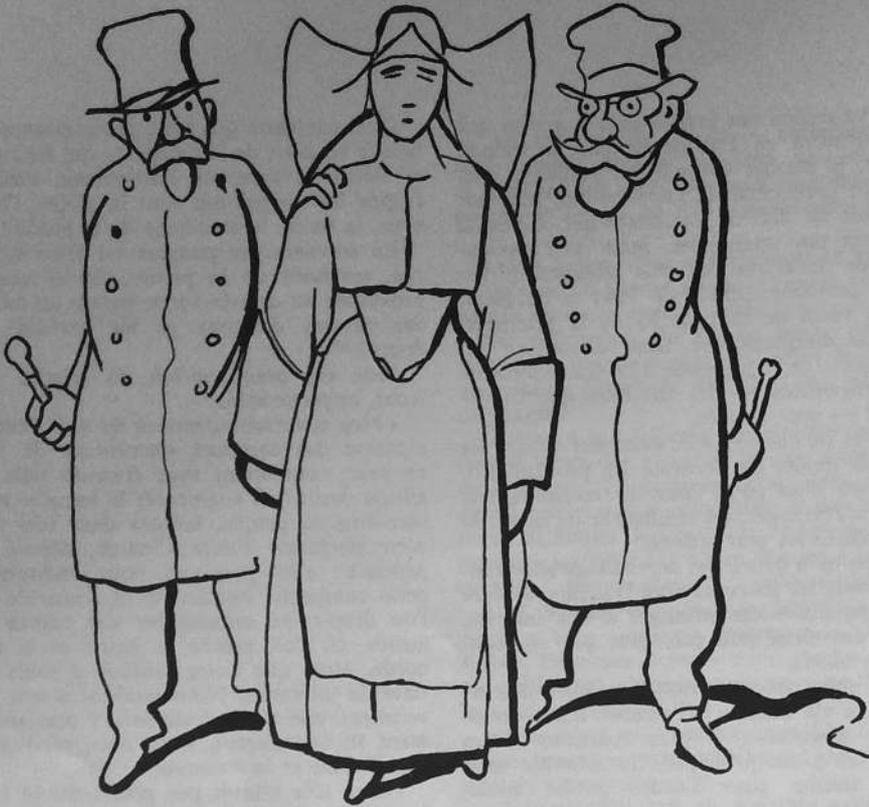
Sous cet orage verbal, la gauche fait front, imperturbable.

« Nos adversaires, navrés de voir l'émanicipation des cerveaux s'accroître de jour en jour, combattent avec frénésie tous les efforts destinés à augmenter la lumière et le bien-être du peuple, lancera dans une réunion électorale Emile Cloarec, député de Morlaix ; c'est pourquoi nous assistons à cette campagne intolérante et fratricide où l'on dresse des enfants les uns contre les autres, où l'on prêche la haine et la discorde, alors que notre attitude à nous est faite de tolérance. Nous tendons à nos adversaires une main fraternelle ; non seulement ils la refusent, mais nous répondent par l'injure et la calomnie

Notre rôle n'est-il pas plus beau et plus humain que le leur ? Aussi, malgré l'obstruction des partis de réaction, les idées républicaines progressent-elles de jour en jour et il faudra bien que la vérité se fasse un jour, surtout dans un pays composé comme

Procession en Bretagne.





Vu par L'INDÉPENDANCE BRETONNE : la Sœur et la maréchaussée

le nôtre de braves gens, avides de clarté et de loyauté ²⁷. »

De son côté, le bureau provisoire de la *Jeunesse laïque de Saint-Nazaire*, fondé « pour répondre à la propagande des patronages catholiques », lance un appel.

« Camarades,

Le parti clérical ne désarme pas. On avait pu croire un moment, après la dispersion des congrégations, après la séparation des Eglises et de l'Etat, que l'ère des luttes était close. Elle s'est rouverte hier, plus violente que jamais, par assaut furieux livré à l'école laïque.

Par un paradoxe étrange, les forces du passé ont essayé de juguler les forces de l'avenir. Non seulement l'Eglise veut arracher l'enfant à l'éducateur laïque, mais encore elle veut lui soustraire la jeunesse, en l'attirant dans ses groupements où, sous prétexte de sport et de théâtre, elle les enrôlera pour les conduire à l'assaut de la République ²⁸. »

De leur côté, les militants catholiques de Bretagne passent à l'action.

Rien que pour le Morbihan, l'*Union catholique* distribue durant le premier trimestre 47 000 tracts ²⁹. Tandis que *La Dépêche de Brest* insère l'appel à la résistance lancé par Mgr Gely, évêque de Mende.

Une loi scélérate

« La nouvelle loi scolaire, en préparation depuis des années avec des aggravations successives, paraît sur le point d'être votée,

à moins qu'un reste de bon sens patriotique ne fasse reculer nos législateurs devant la guerre religieuse qu'il déchaîneraient ainsi dans le pays, à l'heure où il a le plus besoin d'unir toutes les volontés et toutes les énergies contre les menaces et les dangers du dehors.

Quand la loi des inventaires ordonna le crochetage de nos églises, nos populations se levèrent comme un seul homme pour les défendre. Si les représentants d'une loi scélérate venaient crocheter l'âme de vos enfants, elles seraient plus indomptables encore ³⁰. »

La lutte contre le pouvoir n'est pas « contraire à la dignité de l'Eglise, assure de son côté l'*Echo paroissial*. Sans doute son royaume n'est pas de ce monde, aussi n'est-ce pas pour une lutte d'intérêts matériels qu'elle réclame notre concours et notre aide, mais pour une lutte où, avec la défense de la foi, est en jeu le salut des âmes et de la civilisation chrétienne.

Comme il y a environ quinze siècles, les barbares sont à nos portes ; le triomphe de leurs doctrines serait le triomphe du nihilisme ; leur victoire déchaînerait sur la patrie une série de maux qui ne lui épargneraient aucune ruine matérielle et morale.

Aujourd'hui, c'est par la large avenue du suffrage universel que, chez nous, la barbarie s'avance. Jusqu'ici nous l'avons laissée sans défense et sans surveillance : il n'est que temps d'y envoyer nos unions et, pourrait-on dire, nos milices paroissiales, barrer la route à l'envahisseur ³¹ ! »

La guerre, en fait, empêchera l'« envahisseur » de détruire ce que les « milices paroissiales » sont prêtes à défendre. En août, les « barbares » ne seront plus les « nihilites » du cru, mais les envahisseurs allemands. L'union sacrée rendra à l'armée ses aumôniers, aux hôpitaux leurs Sœurs.

La guerre, de même, remettra à plus tard la solution du problème féministe qui, en ce début 1914, agite aussi la Bretagne, dont les hommes semblent s'inquiéter grandement du désir d'émancipation des femmes et suivent, stupéfaits, les « exploits » des suffragettes anglaises. Que ne feraient ces dernières, en effet, pour obtenir le droit de vote ?

Farine et explosifs

Les dix-huit mois allant du début de 1913 à la fin de juillet 1914 auront été la période « sauvage » du mouvement féministe. En juin, Emily Davidson s'était jetée devant le cheval du roi au Derby d'Epsom et ses funérailles avaient été une immense procession en faveur du droit de vote pour les femmes. Mais celui-ci était loin d'être acquis. Les suffragettes britanniques recoururent donc à tous les moyens pour que le Gouvernement se range à leurs vues.

La Bretagne considérera cette guérilla d'un œil perplexe. Le 21 janvier, *La Dépêche* apprend à ses lecteurs qu'une suffragette a lancé un sac de farine « à la figure du sous-secrétaire d'Etat pour l'Ecosse ».

Le Petit Phare de Nantes s'inquiète :

« Les suffragettes redeviennent enragées.

Londres. — Les suffragettes annonçaient mercredi qu'elles ont l'intention de reprendre la méthode militante et de rendre « facieuse », au point de vue suffragiste, l'année 1914.

Elles déclarent que si le Gouvernement ne donne pas satisfaction à la cause suffragiste, elles saboteront les institutions officielles. »

Le 13 mars elles incendient un château et endommagent la « Vénus » de Vélasquez à la National Gallery.

Le lendemain, nouvel « exploit » : l'incendie d'un club de tennis.

Deux jours après, barbouillage des vitraux de la cathédrale de Birmingham.

Le 24 mai, les suffragettes sévissent dans les musées de Sa Majesté ; une d'elles brise à coups de hachette une vitrine du British Museum renfermant une momie ; une autre, usant du même instrument, brise le portrait du roi exposé à l'Académie royale d'Ecosse.

La Dépêche de Brest s'inquiète : la police britannique vient en effet de découvrir, au quartier général des suffragettes, une fabrique d'explosifs :

« La perquisition faite au siège social a fait découvrir l'existence d'une manufacture spéciale de schrapnels, grenades et autres explosifs des plus dangereux, des cartes où l'état-major féminin avait marqué diffé-



Suffragette britannique appréhendée par les forces de l'ordre.

Mrs Pankhurst.



rentes stations de chemin de fer devant être détruites et les routes conduisant à des maisons isolées.

A l'instruction, les personnes se trouvant dans la salle sous la même inculpation ont pratiqué leur sport favori qui consiste à boxer avec les jurés et les agents. »

« Chez les folles !

titre régulièrement *La Résistance* de Morlaix :

Les suffragettes anglaises veulent tuer à présent le cheval du roi. Ce serait d'ailleurs acte moins grave que d'incendier des palais et de placer des bombes dans les églises ou les temples, comme elles en ont pris la douce habitude. Elles finissent pourtant par exaspérer l'opinion anglaise qui exige de sévères punitions pour ces criminelles de droit commun. »

En juin, l'indignation fera place à la satisfaction : « Les suffragettes continuent à incendier, à beugler et à faire du scandale. Mais elles commencent à se faire rosser. »

Mais pas en Chine, si l'on en croit *L'Indépendance Bretonne* :

« La Chine a ses suffragettes, qui ont redoublé d'ardeur pendant les troubles.

Le parti avancé des suffragettes s'est allié, dans la lutte contre Yuang Che Kai, avec les radicaux du Kuomintang. Ces femmes célestes ne négligent aucun moyen de persuasion pour affirmer leur esprit républicain. Elles vont jusqu'à employer la nitroglycérine pour leur propagande et se livrent à une active contrebande des armes de guerre... »

Le mouvement gagnera-t-il la pacifique Armorique ? Il ne le semble pas, quoique le bruit ait couru en 1912 que « la terrible Miss Pankhurst, dont le nom sème l'effroi parmi les policemen londoniens », avait l'intention d'organiser une expédition de suffragettes anglaises dans l'île d'Ouessant, pour provoquer et massacrer tous les disciplinaires cantonnés dans l'île et dont les femmes, semblait-il, avaient à pâtir³³.

Qu'en pensent les Bretons ? Tous ne sont pas opposés au mouvement féministe — à condition qu'il ne soit pas fait usage de hachettes ou de nitroglycérine.

« Il souffle un vent de féminisme, écrit un chroniqueur de *La Dépêche de Brest*. Vous avouerez-je que ce mouvement, dans sa bonne acception, me paraît des plus sympathiques ? Surtout le féminisme français. Il est très bien parti, il est gracieux (on ne pouvait, du reste, attendre moins des femmes en France), il est doux. Enfin il est gentil, gentil... »

Pénétrera-t-il la Marine, le féminisme ? A part trois ou quatre dactylographes au Cabinet de la rue Royale et autant au Sous-Secrétariat de la Marine Marchande, la marine fait fi des femmes et ne les utilise nullement. Y a-t-il donc opposition entre la femme et la mer ?³⁴ »

Il ne le semble pas. L'éducation non plus, ne devrait pas, juge *Le Réveil des Côtes-du-Nord*, rester l'apanage des hommes.

« L'éducation des femmes est l'objet d'attaques furieuses de la part des réactionnaires. On ne fait pourtant pas sa part à l'instruction. Elle conquiert ou conquerra tout le monde, sans distinction de lieu, de temps, de sexe, d'âge.

Alors, à quoi bon lui résister ? Après avoir déclaré qu'elle était un péril parce qu'elle soustrairait une partie de l'humanité à la domination de l'autre, on soutient qu'elle constituerait un nouveau malheur en libérant la femme de l'homme. Car, même pour des gens instruits, très instruits, la femme reste condamnée au lit et à la cuisine, où l'instruction ne semble pas nécessaire, au contraire.

Mais qui donc peut espérer la maintenir à ces deux postes ?

Bien hardi qui l'essaie, bien aveugle qui l'espère !³⁵ »

« ... A défaut des droits, vous possédez les vertus civiques et républicaines, juge de son côté *Le Progrès du Morbihan*. Vous réclamez l'égalité et la liberté. Vous restez pour cela dans la légalité stricte. De combien vous sont inférieurs un certain nombre d'électeurs sans conscience de leurs droits, sans instruction, abrutis par l'alcool ou asservis à des puissances. Vous méritez, mesdames, de participer au suffrage avec les hommes dignes de ce nom³⁶. »

Ailleurs les sentiments sont plus mitigés. « Ces dames se grisent, ironise *Le Petit Phare* de Nantes, se grisent de rêves dorés depuis que l'épreuve de vote blanc inauguré par un journal, il y a quinze jours, donna pour Paris seulement, et dès le premier dimanche, un total de 16 818 bulletins affirmant, noir sur blanc : « Je désire voter. »

Ces dames se grisent et d'autant plus sans doute que s'ensuivit une campagne couronnée d'un certain succès. En quelques jours vint en effet de toutes les régions et de toutes les classes quelque 500 000 approbations.

En juillet aura lieu à Paris une manifestation féministe, les suffragettes parisiennes défilent dans les Tuileries, en l'honneur de Condorcet et en faveur du suffrage féminin. Des discours seront prononcés — sans « violence de langage »... — et le cortège se dirigera très pacifiquement vers la statue de Condorcet, « précurseur du féminisme en France », devant laquelle des fleurs seront déposées³⁷.

Les Bretons, cependant, veulent ignorer, pour la plupart, ces « désirs d'émancipation ». Certains n'hésiteront pas à manifester leur opposition sans détour de langage :

« ... Qu'elle est petite, qu'elle est mesquine et pauvre, et fausse, la pensée dont les féministes des deux sexes se font les serviteurs et les prosateurs ! juge E. Le Breton. Qu'est-ce, au fond — philosophiquement — que l'égalité des sexes devant



l'urne ? Une niaiserie. Que serait-elle politiquement ? Une nouvelle figure de l'anarchie ³⁸.

Vaille que vaille, la femme s'émancipe... Une institutrice du Calvados est nommée secrétaire de mairie. « Décidément, commente *L'Ouest-Eclair*, le féminisme n'est pas qu'un vain mot : de plus en plus la femme s'émancipe... »

En mars une femme est nommée administrateur d'un bureau de bienfaisance à Cherbourg. Tandis qu'à l'unanimité le Conseil municipal de Saint-Brieuc vote une adresse en faveur du vote des femmes. Il va même jusqu'à admettre le principe de leur admission dans l'administration de la ville. Mais le Conseil général des Côtes-du-Nord, sollicité de voter un vœu en faveur du suffrage féminin, voit ses voix se partager. Celle du président étant prépondérante, le vœu ne sera pas voté.

Quelques semaines plus tard se constituera à Saint-Brieuc le premier groupement de l'Union pour le suffrage des femmes, chose nouvelle en Côtes-du-Nord. Un député et un conseiller municipal ont pris place au bureau. Mais les femmes réunies ne sont que 44, ce qui est peu...

Sans doute les femmes de Bretagne n'ont-elles pas — tout au moins à cette époque — l'ardeur incendiaire des suffragettes anglaises ou l'humeur explosive des chinoises de Tchang Kaï-Chek. Elles n'en auront pas moins maille à partir avec la police locale. Mais il s'agira d'épingles à chapeaux et non de bombes dans de paisibles jardins botaniques.

Le maire de Morlaix se voit en effet contraint de prendre un arrêté exigeant un protège-pointe aux épingles dont les femmes se servent pour retenir leur chapeau.

« Cet arrêté n'est pas toujours strictement observé, remarque *L'Eclair*. Ces jours derniers, une dame, sortant de la messe, a eu l'œil grièvement blessé par l'épingle à

La mode 1914 vue par LE PETIT PHARE de Nantes...

... et dans la rue.



chapeau d'une jeune fille qui se trouvait à côté d'elle.

M. Renaudin, commissaire de police, a donné aux agents des ordres très sévères : désormais des contraventions seront impitoyablement dressées contre toutes les personnes dont les épingles à chapeau ne seront pas munies d'un protège-pointe.

Hélas ! les femmes n'obtempèrent pas et quelques délinquantes, en contravention

avec l'arrêté du maire de Morlaix, se verront contraintes d'aller dans les magasins, accompagnées d'agents de police, faire l'emplette du protège-pointe exigé par la sécurité des passants ³⁹.

Bref ! les femmes de Bretagne tiennent plus à suivre la mode qu'à manier les bombes ou les bulletins de vote. En 1914 la mode est synonyme de « sveltesse ».

« La mode est à la femme mince, gracieuse, du type éphèbe et camarade, écrit un Nantais. Ceux qui se demandent à la suite de quelle stupéfaction les bras de la Vénus de Milo lui sont tombés, doivent se rendre compte que c'est par la jalousie qu'elle a éprouvée en se voyant préférer la femme « garçonnière ». Elle qui avait, comme dit *Le Phare*, le « torse idéal » a dû être bien étonnée de voir les hommages du sexe dit fort aller aux demoiselles qui se tiennent dans l'ombre d'un cordon de sonnette.

Ah ! dit-on, cette sveltesse tend à conserver la jeunesse de l'allure, la souplesse et l'agilité du corps. Aussi toute la mode conspire pour aider à la propagation de la beauté anguleuse : massage, pâtes et onguent, robes floues, blouses arachnéennes...

L'embonpoint n'est plus en faveur, la graisse ne se porte plus, la taille seulement potelée est en dérision. Plus de poids lourds ! Tel est le programme de nos élégantes...

La mode nouvelle ? « On la dit très laide, constate un chroniqueur du *Petit Phare*. Il paraît que les journaux spéciaux sont remplis d'images bizarres où nos élégantes, en leurs silhouettes amorphes, ressemblent indifféremment à des sacs flasques parce qu'insuffisamment remplis, ou bien à des « douairières » encapuchonnées, ou bien à des popes russes ⁴⁰. »

Mais le soir, les femmes ne tiennent plus du pope russe, si l'on en croit Jeannie d'Aleth qui, dans *La Dépêche de Brest*, tient au courant la Basse Bretagne des caprices de la mode :

« ... Les corsages du soir restent toujours fort indécentement ouverts et si peu importants que le haut du corps est presque nu, et s'il est vrai qu'un demi-nu est moins chaste que la nudité absolue, il est incontestable que depuis l'époque fameuse du Directoire, à aucune autre date les femmes ne furent aussi peu vêtues qu'à notre époque ; aussi combien de désirs doivent-elles allumer sur leur passage dans les salons surchauffés et brillants qu'elles traversent chaque soir ⁴¹. »

Dans des salons moins surchauffés et moins « brillants », d'autres femmes de Bretagne — c'est-à-dire presque toutes — restent vêtues comme de coutume.

Mais des sujets moins frivoles préoccupent les Bretons. Il ne se passe pas de mois sans qu'une grève éclate, sans que les ouvriers tentent, organisés ou non, d'améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Grèves en Bretagne

Depuis le 10 décembre les dockers de Saint-Nazaire sont en grève. De toute la Bretagne et de Paris affluent les dons et les messages de soutien.

« La grève des dockers pourrait durer longtemps sans causer dans notre ville la moindre perturbation à la vie active et normale de la cité et du port, juge pourtant *Le Petit Phare*, car, n'était la présence des gendarmes dont les patrouilles retiennent incessamment l'attention, on ne voit pas que le travail se ralentisse sensiblement sur les quais où les engins fonctionnent comme d'habitude.

Beaucoup de dockers pourraient d'autant mieux soutenir la grève durant un temps indéterminé qu'ils ont trouvé du travail dans les chantiers. Il n'est pas douteux que, pour les autres, il faut au Comité de grève réunir des subsides pour un chiffre assez sérieux, et depuis un mois exactement que dure le conflit, les sommes employées à soutenir le mouvement doivent être fort importantes⁴². »

Le 11 janvier, à la Bourse du Travail de Saint-Nazaire, les représentants des divers syndicats de la région de l'Ouest tiennent un congrès de solidarité en faveur des dockers en grève, qui se termine par le vote de cet ordre du jour :

« Considérant qu'en fait, bien que la grève n'ait éclaté que le 10, les dockers luttent depuis le 1^{er} décembre, ayant repoussé pendant dix jours la grève patronale,

que les motifs sont une diminution des salaires imposée par les manutentionnaires du port et l'abstention par les ouvriers d'un contrat devant obliger les patrons à respecter les conditions de travail ;

Que par la solidarité ouvrière, les soupes communistes fonctionnent depuis le début du conflit et qu'il est indispensable de les alimenter jusqu'à la victoire des grévistes ;

Les congressistes décident d'employer résolument tous les moyens pour continuer et intensifier cette solidarité, de commencer dès leur arrivée la propagande dans tous leurs syndicats et villes pour augmenter au maximum du possible les sommes nécessaires à l'alimentation des soupes, certains d'atténuer les privations des enfants et familles des dockers et de permettre l'exode des enfants, l'émigration des adultes et la distribution des objets ou matières de première nécessité indispensables aux ménages ouvriers.

Prendent en outre la décision de faire près des coopératives de la région un pressant appel pour l'envoi des dons en matière sous forme de farine, chauffage, chaussures, etc.

Lèvent la séance aux cris de « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Confédération générale du Travail !⁴³ »

L'Humanité ouvre une souscription pour les grévistes de Saint-Nazaire, de Millau, de Paris. A Brest, le *Cri du Peuple* reçoit les « oboles ». Tandis qu'à Fougères éclate une grève qui sera longue et dure.

Fougères en grève

Le 27 janvier, à Fougères, où 12 000 salariés travaillant dans 37 fabriques produisent le cinquième des chaussures de France, la moitié d'entre eux, se solidarisant avec quatre coupeurs d'une fabrique, menacés de renvoi pour « travail insuffisant », décident de faire la grève des bras croisés.

Patrons et ouvriers ne parviennent pas à s'entendre sur un tarif de coupe ; faute de travailleurs, la plupart des usines ferment leurs portes et la gendarmerie est renforcée.

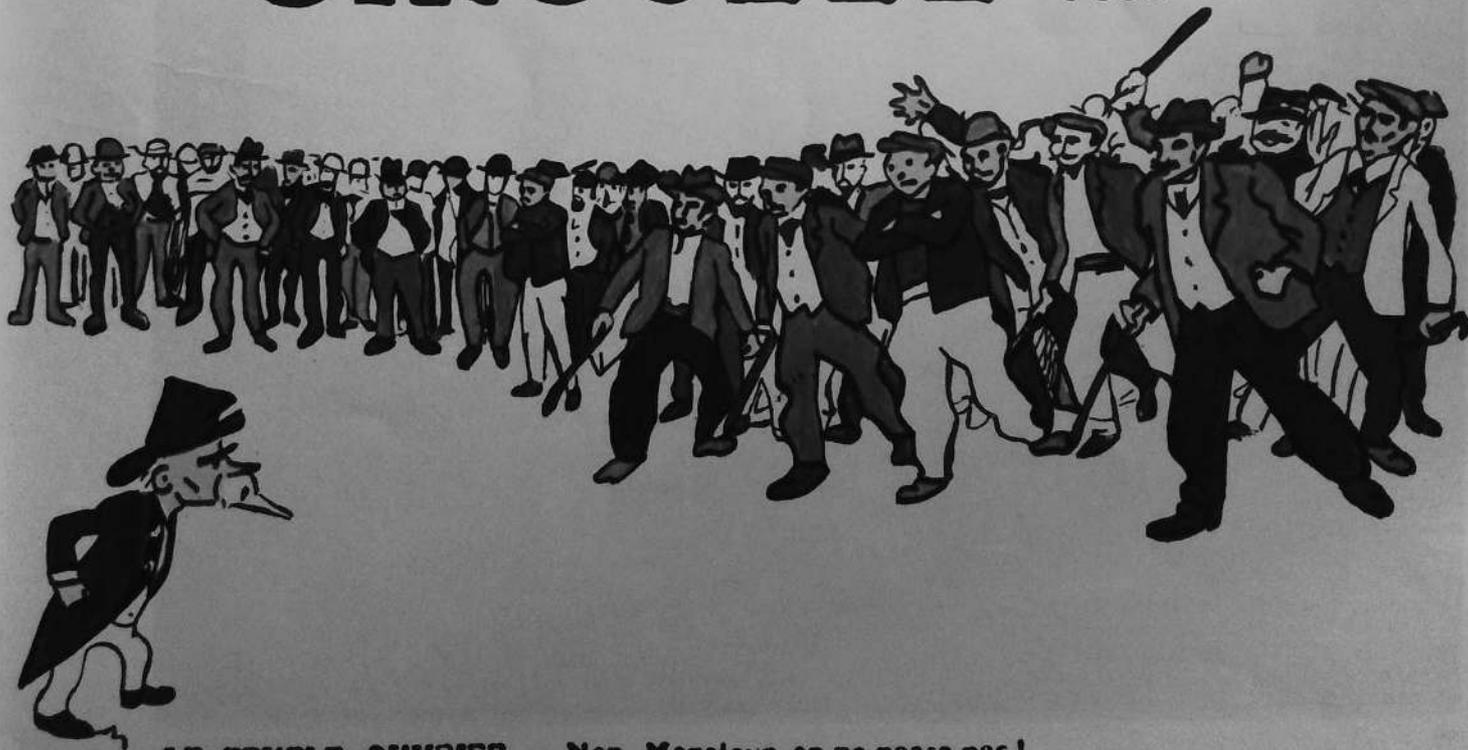
Le lendemain la ville est calme, mais l'anxiété est vive partout, tandis que de nouveaux gendarmes gagnent Fougères où la police commence à recevoir des plaintes pour quelques « conduites plus ou moins injurieuses ».

Le 29, un accord partiel est en vue, mais les ouvriers décident de rester en grève jusqu'à la signature définitive des tarifs.

Cependant qu'en ville des manifestations ont lieu, « conduites de Grenoble », affirme

De LA GUERRE SOCIALE...

CIRCULEZ !...



LE PEUPLE OUVRIER. — Non, Monsieur, on ne passe pas !



1. *Les soupes communistes*

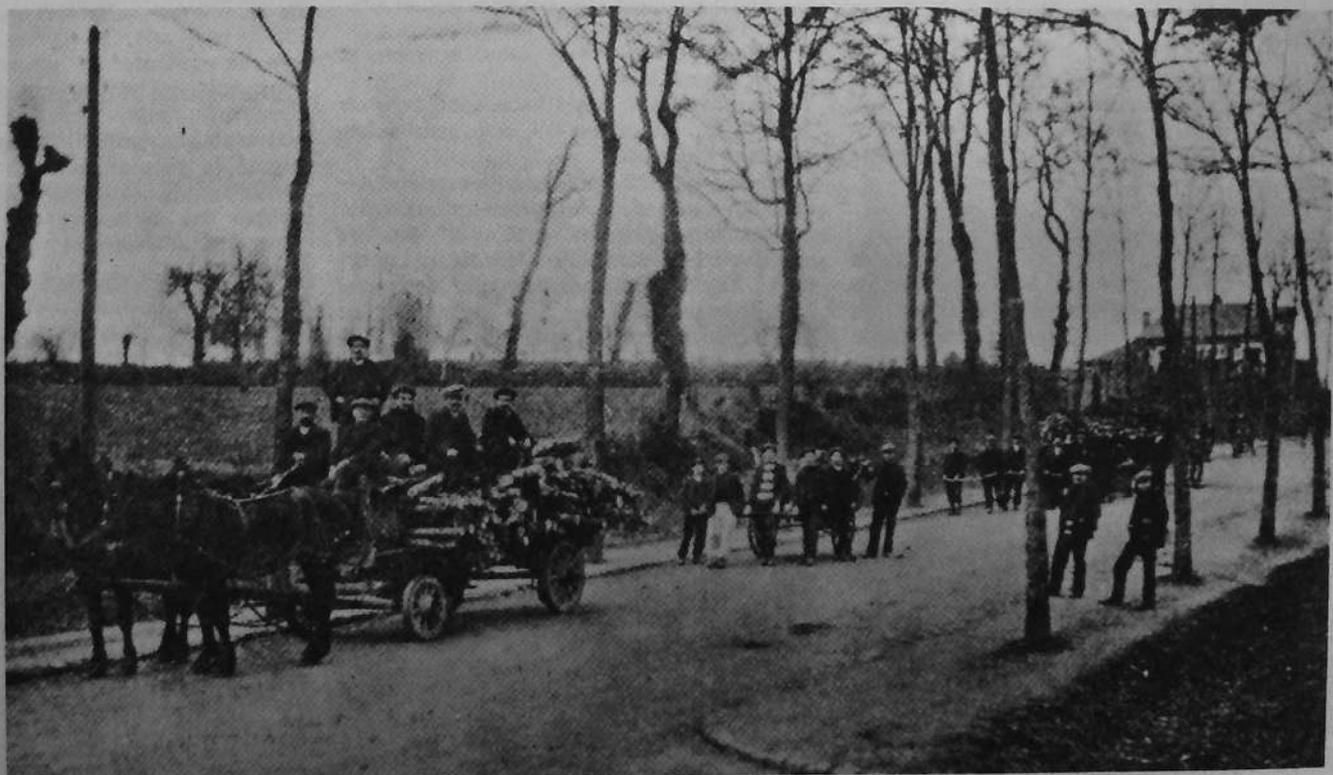
2. *Le cassage du bois*





3. *Epluchage des légumes*

4. *Arrivage de bois pour les soupes communistes.*



L'Ouest-Eclair, qui déplore que des ouvrières aient été « grossièrement injuriées et menacées ».

Dans les rues on commence à réentendre *L'Internationale*. On annonce des conférences d'orateurs venus de Paris pour soutenir les ouvriers en grève.

Des « soupes communistes » sont organisées. Ouvriers et sympathisants à la cause gréviste assurent l'épluchage des légumes, l'arrivage du bois, comme son cassage. La grève sera longue et dure⁴⁴.

Le sous-préfet parvient à réunir une commission paritaire de patrons et d'ouvriers, sorte de commission permanente d'arbitrage, « intéressante initiative pour solutionner les conflits du travail », estime *Le Petit Phare*, cependant qu'une grève éclate à l'arsenal de Lorient. Elle durera dix jours, non sans heurts. Des gendarmes maritimes sont malmenés par les grévistes. Trois ouvriers sont arrêtés. Le 14, le travail reprendra aux anciennes conditions, sans que les grévistes aient obtenu gain de cause.

Mais victoire pour les grévistes de l'usine de Trignac. Deux jours après l'entrée en grève, les 250 ouvriers reprendront le travail, leurs revendications ayant été acceptées.

Grève de même couronnée de succès aux Chantiers de la Loire. Le 6 janvier, 30 ouvriers cessent le travail. Ils seront 350 en grève le lendemain et parviendront à leurs fins⁴⁵. Dans la métallurgie, des syndicats organisés soutiennent avec une force particulière les revendications des travailleurs, mais non sans mal...

Les Bretons et les jaunes

Les syndicats estiment que le patronat a choisi d'embaucher des étrangers au pays, afin de s'assurer une main-d'œuvre plus docile. L'Union des Syndicats métallurgistes s'emporte :

« A la population,

A tous les métallurgistes,

L'union des Syndicats métallurgistes ayant toujours combattu la routine industrielle française, voit avec satisfaction les Chantiers de la Loire prendre un essor nouveau et essayer de s'industrialiser modernement pour la construction des locomotives.

Aussi nous espérons pouvoir profiter de cette modernisation pour la « diminution » des heures de travail que nous avons déjà proposée.

La Direction ayant affirmé à une délégation ouvrière qu'elle manquait de bras et était dans l'obligation de prolonger la journée pour lui permettre de livrer son travail en temps voulu, nous aurions cru que les ouvriers en chômage auraient été facilement embauchés, comme l'avait déclaré M. Painvin.

Erreur profonde ! Mieux encore : des ouvriers ayant fait leurs preuves sont débauchés pour des futilités ; il faut dire aussi que la plupart des ouvriers sont syndiqués, ayant une conscience et une dignité, et cela ne plaît pas à la séquelle de galonnés imbus de leur autorité.

Mais pourquoi, puisqu'on manque de bras, débauche-t-on arbitrairement ? Liberté ! s'écrie le directeur, pas de contrat pour garder les ouvriers qui ne se plaisent pas !!!

Camarades, les Chantiers veulent faire boîte neuve et ils ont lancé partout des appels : en Allemagne et surtout en Suisse, où passé en ce moment une crise industrielle. Nos camarades suisses vont sans doute s'expatrier.

Qu'allons-nous faire ? Ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, qui avez toujours fui l'organisation, serrez les rangs, ou vous serez les dupes ! Profitons de l'abondance de travail et des nouvelles méthodes pour organiser le travail. Ne laissons pas implanter dans le mécanisme l'esclavage moderne⁴⁶.

La venue en Bretagne de « jaunes » suscite d'ailleurs de nombreux incidents. *Lorient à l'Interdit*, titre le *Prolétaire breton*. « 30 mai 1914. Pour les maçons, tailleurs de pierre et moellonneurs. Encore une fois, nous prévenons les camarades maçons et tailleurs de pierre, qu'ils doivent refuser toute embauche pour Lorient, quelles que puissent être les propositions que pourraient leur faire les entrepreneurs. Les annonces parues dans les journaux demandant des maçons pour Lorient, à l'entreprise Hersert ou autre, ne sont faites que pour briser la grève.

Conséquemment, les ouvriers qui se dirigeaient sur Lorient seront considérés comme des jaunes, traîtres à la cause ouvrière et traités comme tels⁴⁷.

Des ouvriers venus d'Italie sont expulsés de la ville, et, semble-t-il, non sans coups de poing vengeurs...

C'est encore la présence d'ouvriers italiens au camp de Coëtquidan qui entraîne une escarmouche. En avril, 400 ouvriers manifesteront contre les jaunes « importés » ; l'autorité militaire appelle la troupe. Les Bretons crient : « Vive l'armée ! », ce qui ne peut déplaire aux officiers, et « A bas les Italiens ! », ce qui est plus précis. Les Italiens prendront le train en hâte pour chercher du travail sous des cieux plus cléments⁴⁸. S'il y a un calcul du patronat, ce calcul se révèle mauvais ; l'importation des jaunes n'est guère payante, les Bretons les laissant rarement occuper un emploi qu'ils jugent leur être dû.

A la Chambre des députés s'élèvent d'ailleurs de plus en plus de protestations contre l'« invasion étrangère ». Des Kabyles ne sont-ils pas embauchés aux Houillères du Nord ? « L'agriculture manque de bras », dit-on, et pourtant ! Les vigneronnes ne font-ils pas appel aux étrangers et 500 coolies chinois ne débarquent-ils pas, début janvier, à Marseille ?

En marge des grèves dures de la grande industrie la Bretagne connaît aussi les grèves de moindre étendue des travailleurs mi-ouvriers mi-artisans, les maçons de Vannes, les maçons de Hennebont, de Lorient, d'Auray ; durant ce printemps 1914 ils se mettront en grève les uns après les autres avec les tailleurs de pierre et manœuvres de Lorient et d'Auray, les plâtriers de Vannes. Lorient connaît de plus en mars une grève générale du lait⁴⁹.

Et ce climat de grèves n'est pas sans accroître la solidarité ouvrière des défilés du 1^{er} mai.

1^{er} mai

Des appels sont lancés.

De Paris, celui de la C.G.T. :

« Camarades,

Le 1^{er} mai 1914 s'offre à vos consciences dans des circonstances toutes particulières pour vous rappeler la commémoration des sacrifices accomplis par les martyrs de la classe ouvrière, tombés en plein combat pour la journée de huit heures, et vous invite à protester en même temps contre les exactions gouvernementales qui ont comprimé la protestation ouvrière sous le poids des lois scélérates.

Le sang de nombreux militants versé pour la noble cause du travail affranchi, la liberté de beaucoup d'autres ; la pensée, l'écrit déclarés crimes passibles du bagne et de la relégation ; la violation flagrante des contrats imposés aux fils du peuple, au nom de la défense nationale, par le retour à la loi de trois ans ; la répression forcenée érigée en système de gouvernement contre tous ceux qui s'indignent, protestent ou se révoltent, dirigée par une police devenue souveraine maîtresse des destinées du peuple réputé le plus affranchi ; tous ces méfaits feront que le 1^{er} mai 1914 devra trouver le peuple des usines et des champs debout pour l'affirmation des revendications prolétariennes.

Camarades,

La journée de huit heures que vous avez conquise ne vous a jamais fait renoncer à commémorer l'anniversaire du jour où cette revendication fut inscrite avec du sang ouvrier au Livre d'or du Prolétariat.

Vous avez compris que toute l'amélioration ne devient définitive que lorsqu'elle est devenue la règle commune.

Ce 1^{er} mai 1914, la protestation prolétarienne s'accroîtra de toutes les injustices commises au nom de l'arbitraire, érigé en loi, pour s'élever contre toutes les violations de la pensée ouvrière et l'emprisonnement des mutins.

Vous y participerez comme les années précédentes, car la volonté des exploités n'obtiendra satisfaction que le jour où, par leur nombre, leur voix aura su vaincre la



Histoire des Bretons

publication de la
Société Marc'heger

Editeur :

ANDRÉ L.C. JAUGEON

Directeur commercial :

ROBERT SAILLOUR

**Secrétariat de rédaction
et service commercial :**

NICOLE GOURVÈS
JEANNINE MORVAN

Photographie :

JEAN-PAUL BARON
JACQUES BOCOYRAN

Dessin :

BERNADETTE BARON

MONUMENTS HISTORIQUES

Le 21 octobre 1964 a été créée l'Association *Les Amis de Rennes*, qui, sous la direction du professeur Pocquet du Haut-Jussé et avec l'appui de nombreux Rennais, s'est attachée à défendre les sites et monuments historiques de la ville. La tâche débordante la seule protection des monuments existants. Il s'agit en effet, aussi, pour l'Association, de contribuer à l'embellissement et au développement de Rennes, à la restructuration de cette ville qui devient métropole.

Tâche première cependant : lutter pour empêcher que ne disparaissent les joyaux d'art de la cité. Rappelons le triste bilan : démolition du château de Maurepas, de la chapelle des Missionnaires, rue de Fougères, façade sans charme aucun dissimulant la chapelle de la Visitation. Il reste fort à faire, d'ailleurs : place Leperdit, cloître de Saint-Melaine, porche des Carmélites, la Porte Mordelaise qui a perdu son ancienne splendeur — c'est le moins qu'on puisse dire, — couvent des Dominicains, etc.

Municipalité, Conseil général et Monuments historiques ont, par bonheur, réalisé un grand travail. Ainsi à Saint-Germain, à Saint-Sauveur.

Ce qu'il reste à faire est immense, pourtant. *Les Amis de Rennes* se sont justement attelés à cette tâche. Ils organisent chaque année une visite de Rennes qui les mène en des endroits où demeurent ces restes prestigieux du passé, tiennent une assemblée générale où sont définies les orientations de l'Association et recherchés les meilleurs moyens de conjuguer leur action à celle des autorités. L'Association décerne par ailleurs des diplômes aux personnes ayant, par l'aménagement de leurs maisons anciennes, contribué à rendre à Rennes un peu plus de sa beauté d'antan. Elle contribue parfois, de plus, à certains travaux de restauration. Ajoutons enfin que *Les Amis de Rennes* sont désireux de recevoir de nouvelles adhésions — au prix d'une très faible cotisation d'ailleurs — afin de mener à bien la lourde tâche qu'ils se sont fixée.

VOILE

Jusqu'à la mi-juin, La Trinité-sur-Mer offrira un spectacle rare : quatre voiliers de 12 mètres de jauge internationale — longs d'une vingtaine de mètres — les plus grands bateaux de compétition.

Ces quatre voiliers ont été réalisés dans le seul but d'enlever aux Etats-Unis, qui la détient depuis 1851, la coupe de l'America. Prochaine rencontre : septembre 1970, à Newport (Rhode-Island).

Jamais un 12 mètres français n'avait tenté d'emporter cette coupe recherchée. En 1964, Marcel Bich décidait de s'attaquer à elle et, pour mettre au point le 12 mètres qu'il a déjà baptisé *France*, achetait ces quatre voiliers qui, arrivés récemment en baie de Quiberon, y passeront l'hiver et le printemps : le *Sovereign*, concurrent malchanceux de 1964, battu par l'américain *Constellation* ; le *Lévrier-des-Mers*, l'ancien *Kurewa*, construit cette même année en Angleterre ; le *Constellation*, vainqueur jus-



La maison de Duguesclin

Images anciennes du vieux Rennes...

Passage des Carmélites



Pour toute PUBLICITÉ

s'adresser à la
Société MARC'HEGER
B.P. 7, au Huelgoat (29-N)
qui recevra
vos ordres d'insertion pour

■ PETITES ANNONCES

et publicité touristique
et littéraire, etc.
pour les pages couleur

■ PUBLICITÉ COMMERCIALE

pour les 2^e, 3^e et 4^e pages de cou-
verture.
(quadrichromie possible)

Les tarifs vous seront communiqués
sur simple demande adressée à la So-
ciété Marc'heger.

La Bretagne devant la menace d'un désert californien

L'alimentation, traditionnellement, est venue de la terre, accessoirement de la mer. L'accroissement démographique spectaculaire des XIX^e et XX^e siècles, lié à la révolution technologique, dessina une double politique de la terre :

- Conquête et organisation de l'espace suivant des lignes rationnelles, en adaptant le terrain aux impératifs mécaniques, de façon à réduire les prix de revient ;
- Amendements et améliorations di-

verses des sols pour augmenter les rendements. le *green-drop*. Quelques mois avant la récolte, une Commission, formée par des représentants de l'Etat, de l'Université, des agriculteurs et industriels, décide du pourcentage de la récolte qui doit être détruit sur pied (jusqu'à 30 % parfois).

Ensuite des normes sévères d'agrément éliminent près de 50 % des récoltes restantes, quoique s'agissant des denrées consommables.

Ce résultat montre bien que l'idée d'un marché illimité est totalement erronée (ainsi d'ailleurs que les élucubrations, sans déga-

leur problème essentiel, à savoir la disparité des revenus ;

d) En ce qui concerne les sols, la destruction de certains d'entre eux est célèbre : le Dust-Bowl du Middle-West, par exemple. Les Américains en sont maintenant à reconstruire des talus (de 20 m de large !!!) pour retenir l'eau et lutter contre l'érosion éolienne...

Le résultat le plus grave cependant est la déshumanisation de beaucoup d'espaces aux U.S.A., au moment où la civilisation des loisirs crée des besoins de verdure.

En dehors de magnifiques parcs nationaux et régionaux on ne peut guère, aux Etats-Unis, quitter la route pour se promener dans la campagne, car la campagne est devenue une *géométrie productive*.

Les Californiens s'efforcent ainsi de récupérer les moindres recoins « sauvages » pour leur détente.

En ce qui concerne la Bretagne il s'agit donc de ne pas se laisser influencer par ces propositions qui ne feront que reculer de très peu l'échéance des problèmes actuels sans contribuer à les résoudre, mais en créant de nouveaux dilemmes. Il faut plutôt :

— Déterminer, en tenant compte de conditions commerciales libre-échangistes, la vocation essentielle du pays dans le domaine agricole : sans doute l'élevage.

— Tenir compte de l'avenir en conservant au pays le *visage humain* qu'il possède encore. La Bretagne dispose à ce point de vue d'une très grande richesse.

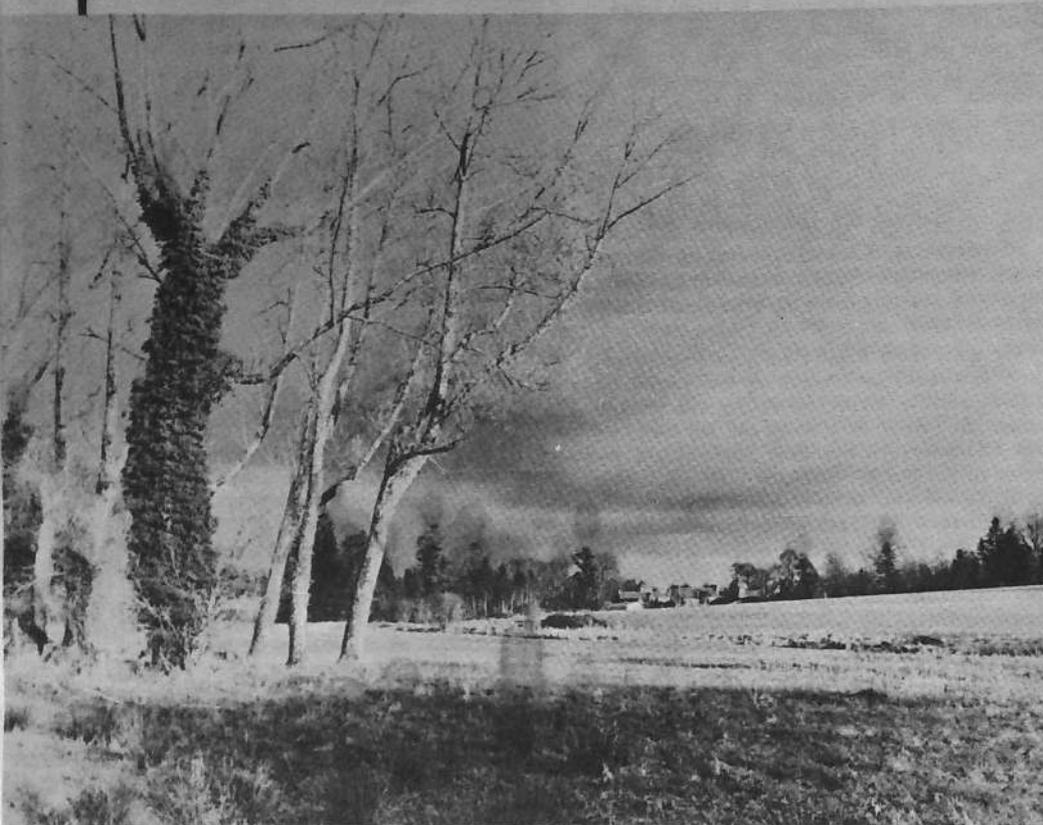
Mais le remembrement est devenu une panacée dans l'esprit de beaucoup de gens, peu ou mal informés des véritables problèmes (reclassement et formation des agriculteurs). En donnant l'illusion de préparer l'avenir, le remembrement fait partie d'un certain snobisme : « Comment, « On » ne vous a pas encore remembré !!! », ainsi est-il partout appliqué indistinctement.

Or, toujours dans le même sens, on constate que l'alimentation humaine dépend de moins en moins de la terre, soit parce que l'on peut concentrer certaines productions (animales en particulier) sur des surfaces restreintes, soit encore parce que la mer devient une source importante, enfin parce que différentes possibilités industrielles de plus en plus révolutionnaires sont déjà appliquées ou à l'étude.

En conclusion, les politiques actuellement proposées conduisent à trois conséquences négatives :

- un gaspillage de ressources,
- qui ne résout pas le problème des agriculteurs (ni celui de l'agriculture !),
- qui compromet définitivement la satisfaction des besoins essentiels à venir : la détente et l'oxygénation des générations suivantes.

J.J. Goadoué.



gements de crédits permanents et de moyens de stockage et de distribution appropriés, sur le transport des denrées vers les pays sous-développés) ;

b) Diminution rapide de la population active agricole (5 % de la population totale). Encore faut-il ajouter que beaucoup de ceux-ci sont payés pour ne pas produire ;

c) Paupérisation relative des agriculteurs. En effet, les agriculteurs sont relativement pauvres aux Etats-Unis, et le ressentent cruellement.

Ainsi, toutes les réalisations précitées, et qui sont proposées aujourd'hui aux agriculteurs bretons, ne pourront jamais résoudre

gement de crédits permanents et de moyens de stockage et de distribution appropriés, sur le transport des denrées vers les pays sous-développés) ;

b) Diminution rapide de la population active agricole (5 % de la population totale). Encore faut-il ajouter que beaucoup de ceux-ci sont payés pour ne pas produire ;

c) Paupérisation relative des agriculteurs. En effet, les agriculteurs sont relativement pauvres aux Etats-Unis, et le ressentent cruellement.

Ainsi, toutes les réalisations précitées, et qui sont proposées aujourd'hui aux agriculteurs bretons, ne pourront jamais résoudre

tement de la coupe en 1964, et le *Chancellor*, le plus récent de ces 12 mètres, construit par le chantier suisse Hermann Egger, sur les plans de Britton Chance.

Le règlement de la Coupe de l'America veut que le voilier qui concourt ait été dessiné et construit dans le pays qui relève le défi. Marcel Bich a choisi André Mauric — architecte de Marseille — pour dessiner ce *France* qui sera construit à Pontarlier.

Au large de Quiberon, entre le rivage et

Belle-Ile, les conditions de vent (force 4 à 6) et de houle sont semblables à celles qui sont la règle au large de Newport, sur la côte est des Etats-Unis.

L'entraînement peut ainsi commencer dans les mêmes conditions que celles que connaîtront les concurrents de l'America. Les bateaux s'opposent deux par deux, ainsi que le veut le règlement de la Coupe. Sur chaque voilier, un équipage de onze hommes, dont beaucoup venus du bataillon

de Joinville. Le barreur du futur *France* ? Il est trop tôt pour en décider, semble-t-il. Avant que le voilier soit admis à rencontrer le 12 mètres américain, il faudra d'ailleurs qu'il l'emporte, en course éliminatoire, sur le voilier que, pendant le même temps, préparent les Australiens.

En attendant et jusqu'à la mi-juin, cet entraînement qui a lieu tous les jours promet à ceux qui seront sur le rivage, face à Belle-Ile, un très beau spectacle...

PEINTURE

Jean-Jacques Morvan, grand peintre méconnu — par les Bretons au moins... — sera bientôt de retour en Bretagne où, en février, il exposera ses œuvres à la Maison de la Culture de Rennes. Rennes après Mexico, où Jean-Jacques Morvan expose en cette fin d'année, pourra donc refaire le chemin de ces vingt ans de peinture sans avoir à courir les capitales où, d'habitude, sont exposés ses tableaux. Vingt ans de peinture, vingt ans de quête d'un absolu particulier par la ligne et la couleur.

« Jamais personne n'a peint la mer comme lui, a écrit David Ojalvo. Jamais personne ne nous a fait comme lui pénétrer dans son intimité. De très grands artistes tels que Courbet et Monet l'ont parfois choisie comme motif, mais je crois qu'aucun d'eux n'a réussi à nous en communiquer la vie, les formes, les mouvements, les rythmes, c'est-à-dire à la fois l'âme et la réalité, comme Morvan l'a fait. Qu'il nous la montre en grandes étendues ou, au contraire, vue de près et même de l'intérieur, qu'il nous la présente calme ou déchaînée, c'est à chaque fois un aspect nouveau qu'il nous révèle avec une personnalité et un bonheur pictural auxquels nous ne pouvons malheureusement que faire allusion dans les limites de notre propos.

Le contact avec l'Océan est pour lui une nécessité vitale. De même qu'Antée, pour retrouver ses forces, devait toucher la terre, Morvan, pour vivre et pour créer, éprouve périodiquement le besoin de voir, de sentir la mer où finissait le monde. Certes, il lui arrive d'être infidèle à celle-ci et de céder



Jean-Jacques Morvan

aux séductions de l'éblouissante et voluptueuse Méditerranée. Mais toujours il retourne à la première, car elle renferme sa vérité à lui.

La Bretagne, enfin, en tant que concept et entité, a fait à Morvan le don d'elle-même. Sous cette forme, elle constitue un idéal dont le culte alimente la foi de ce mystique laïc en quête d'absolu. Elle lui apporte ainsi le support sacré que son inspiration réclame. Patrie, terre de beautés et

de poésie, elle est la principale source des émotions du peintre, le ferment essentiel de son art. »

Un art qui est aussi celui du verbe. En effet, Jean-Jacques Morvan, qui a imaginé souvent l'œuvre d'autrui — Shakespeare, Eluard, Goethe, Rimbaud, Lautréamont entre autres — a beaucoup publié de ses œuvres : *Dans une oreille de mer*, en 1958 ; *Novy*, en 1961 ; *Les couleurs du verbe Etre*, en 1964...

« ... Et sur l'aile première levée d'un rêve bleu, la rosée du soir. Tu es poème, je suis ton père et sur mes bras je te caresse, lustre tes mots et me revient en mémoire le long chant de la gorge et du sexe, le chant d'où tu viens, vers lequel tu vas.

Tout est encore possible : nous avons tenté, funambules de plomb alourdis, nous tentons encore le fil d'or, les bras ouverts, balanciers ridicules, tous les hommes sont frères. Vous ferez mieux peut-être.

— Je ne hais que la bêtise et l'oppression.

Femme de demain, déjà le ventre de la mouette rasant la vague bretonne te dit les sept voyelles. Le chemin sera long, le chemin sera court. Les clairières oubliées rares. Et la petite sonnerie bête du réveil-matin liera plus souvent qu'à son tour la nuit au jour. »

(Extrait de
Célébration d'une Petite Fille.)

Grand maître de la couleur, grand poète trop peu connu... La série d'émissions que Bernard Clavel a préparées avec lui — et qui passera en tranches de 15 minutes de novembre à janvier, à la radio — feront, avec l'exposition de Rennes, peut-être connaître Jean-Jacques Morvan aux Bretons, qui trop souvent le méconnaissent.





L'ARMORIQUE
LE HUELGOAT (FINISTÈRE)
HOTEL - RESTAURANT
BAR-GRILL

FEU DE BOIS
SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

ÉL. (98) 93.71.24



G. PATRIARCHE
5, Rue Jules-Simon - RENNES
TÉL : (99) 30-36-39

Son C...
Ses Spécialit...
Champs Élysées
Turbot Grillé Atlan...
Casseuseaux

EMGLEO BREIZ
communiqué

« ENFIN ! Le Ministère de l'Éducation nationale a préparé un texte validant pour l'admission les points obtenus au-dessus de la moyenne dans l'épreuve facultative de langue régionale au baccalauréat. Ce texte aura pour effet d'accorder — enfin ! — le même régime dans cette épreuve aux langues de France qu'à quelque trente (30) langues étrangères... Enfin, disons-nous ! Voici bien des années que, soutenus par toutes les tendances de l'opinion, les défenseurs du breton, de l'occitan, etc., réclament pour ces langues, parlées sur plus du tiers du territoire français, un traitement au moins équivalent à celui accordé aux langues des candidats originaires de pays étrangers, dont les pays anciennement membres de l'empire colonial : Cambodge, Viet-nam, Laos, Madagascar.

Situation invraisemblable : jusqu'ici, on refusait à des candidats citoyens français ce qui est admis depuis longtemps pour des candidats citoyens de pays lointains et usant de langues qui ne sont pas de grande diffusion.

Après des années de démarches, de vœux, de pétitions, de résolutions, alors qu'au Parlement 16 propositions de loi ont été successivement arrêtées par le gouvernement, alors que dans le pays la campagne pour obtenir la reconnaissance des droits culturels des régions marque chaque mois de nouveaux progrès, l'une des mesures réclamées par l'opinion régionale — mais il s'agit en l'occurrence d'un « mini-minimum » ! — va tout de même être prise. On espère qu'elle sera immédiatement applicable, c'est-à-dire que, dès la session de 1970, il sera possible aux candidats au baccalauréat qui suivent les cours de langue régionale, souvent depuis plusieurs années, de mettre à profit leur travail. Aucun obstacle pratique ne s'y oppose : on a bien vu admettre, en cours d'année scolaire, l'hébreu moderne et l'arabe dialectal au nombre des langues reconnues au baccalauréat : pourquoi ce qui était possible dans ces cas ne le serait-il pas pour le breton ou l'occitan ?

N. B. — Bien entendu, la mesure qui va être prise ne pourra être considérée que comme un premier point et suppose qu'une législation et une réglementation nouvelles

fixeront bientôt un statut complet des langues et cultures régionales dans l'Éducation et l'Information. »

(Les nécessités de la mise en page ne nous permettront pas d'insérer sur-le-champ le communiqué hebdomadaire d'Emgleo Breiz ; Les lecteurs trouveront dans leurs quotidiens respectifs le texte de ces communiqués, le lendemain même de leur rédaction.)

NOTES

1. Poincaré, *L'Union sacrée*, p. 32.
2. *Dépêche de Brest*, Louis Latapie, 17 avril.
3. *Ouest-Eclair*, 21 juillet, *Dépêche de Brest*, 7 janvier.
4. Goguel, *La politique des partis et la Troisième République*.
5. *Résistance*, 27 janvier.
6. *Indépendance Bretonne*, 17 février.
7. *Ouest-Eclair*, 9 avril.
8. *Dépêche de Brest*, 7 juillet ; *Petit Phare*, 29 janvier.
9. *Résistance*, 25 avril 1914.
10. *Indépendance Bretonne*, 8 avril.
11. *Ouest-Eclair*, 19 avril.
- 12.
13. *Dépêche de Brest*, 14 juillet.
14. *Avenir du Morbihan*, 21 février ; *Indépendance Bretonne*, 31 juillet.
15. *Eclaireur*, 30 mai.
16. *Indépendance Bretonne*, G. Corfec, 27 janvier.
17. Isorni, *Histoire véridique de la Grande Guerre*, t. 1, p. 229.
- 18 et 19. *Ouest-Eclair*, 28 mars.
20. *Indépendance Bretonne*, 1^{er}-2 janvier.
21. *Ouest-Eclair*, 21 mai.
22. *Résistance*, 6 juin.
23. *Dépêche de Brest*, 1^{er} mars.
24. *Courrier des Campagnes*, 4 janvier.
25. *Id.*, 19 avril.
26. *Id.*, 5 juillet.
27. *Eclaireur*, 11 avril.
28. *Populaire*, 28 juillet.
29. *Avenir du Morbihan*, 20 juin.
30. *Dépêche de Brest*, 5 janvier.
31. *Echo paroissial de Brest*, 4 juillet, cité par *La Résistance*, 11 juillet.
32. Voir *Dépêche de Brest*, 21 janvier, 9, 26 et 27 mai, 6 juillet ; *Petit Phare*, 23 janvier, 11 et 25 mai ; *Ouest-Eclair*, 18 juillet ; *Résistance*, 30 mai, 13 juin.
33. *Ar Bobl*, 6 janvier et 16 mars 1912.
34. *Dépêche de Brest*, 25 juillet.
35. *Réveil des Côtes-du-Nord*, 4 janvier.
36. *Progrès du Morbihan*, 14 février.
37. *Petit Phare*, 11 mai.
38. *Indépendance Bretonne*, E. Le Breton, 12 février.
39. *Eclaireur*, 27 juin.
40. *Petit Phare*, 31 mars et 2 mai.
41. *Dépêche de Brest*, 9 février.
42. *Petit Phare*, 13 janvier.
43. *Ouest-Eclair*, 13 janvier.
44. *Dépêche de Brest*, 29 janvier ; *Ouest-Eclair*, 29 et 30 janvier ; *Petit Phare*, 11 février.
45. *Populaire*, 8 et 10 mai ; *Dépêche de Brest*, 4, 15 février.
46. *Petit Phare*, 20 février.
47. *Prolétaire Breton*, juin.
48. *Ouest-Eclair*, 14 avril.
49. *Ouest-Eclair*, 1^{er}, 2, 3, 13 mars ; *Prolétaire Breton*, février-mars, avril, mai.
50. Nantes, Archives départementales.
51. *Ouest-Eclair*, 2 mai.
52. *Prolétaire Breton*, avril.
53. *Indépendance Bretonne*, E. Le Breton, 4 février.
54. *Résistance*, 4 janvier.
55. *Ar Bobl*, 1^{er} février 1913.
56. *Cri du Peuple*, D^r E. Bramard, 7 mars.
57. *Ouest-Eclair*, 22 janvier.
58. *Courrier des Campagnes*, 2 août.
59. *An Dizeltour*, in *Résistance*, 28 mars.
60. *Ouest-Eclair*, 14 mars.
61. *Résistance*, 1^{er} août.
62. *Clocher Breton*, Genver.
63. *Avenir du Morbihan*, 10, 17, 24 janvier.
64. *Petit Phare*, 5 janvier.
65. *Avenir du Morbihan*, 3 janvier.
66. *Ouest-Eclair*, 3 mars.
67. *Indépendance Bretonne*, 31 janvier.
68. *Avenir du Morbihan*, 4 juillet.
69. *Pensée Bretonne*, 1^{er} février 1914.
70. *Origines du nationalisme breton*, Camille Le Mercier d'Erm, p. 31-2.
71. Camille Le Mercier d'Erm, *op. cit.*, p. 5-6.
72. *Réveil des Côtes-du-Nord*, 1^{er} mars.
73. *Pensée Bretonne*, 1^{er} février.
74. Camille Le Mercier d'Erm, *op. cit.*, p. 3-4.
75. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, p. 223-224.
76. Poupinot, 1789-1914, p. 94.
77. Calloc'h (Bleimor), *Brittia*, niv.I.Mé.
78. In *Brug* cité ; Poupinot, *op. cit.*, p. 93.
79. Abbé Poisson, *Yves Le Moal*, p. 51-52.
80. Masson (Y. Brenn), cité *Ar Vro*.
81. *Brittia*, mé.
82. Poupinot, *op. cit.*, p. 95.

... place au peuple!

surdité morale de ceux qui les asservissent. Prolétaires de la Marine, l'émancipation des travailleurs ne sortira que des efforts accomplis par les travailleurs eux-mêmes. Affirmez donc de nouveau, en ce 1^{er} mai 1914, les sentiments de solidarité qui vous unissent aux prolétaires de l'usine et des champs. Grossissez leur nombre et faites que, par l'émancipation de votre protestation, s'ouvrent définitivement les pénitenciers militaires et les bagnes pour rendre leurs familles et nos militants au prolétariat ⁵⁰.

De l'union des Syndicats métallurgistes de Nantes :

« A tous les travailleurs de la Métallurgie. Tous les ans, au 1^{er} mai, les métallurgistes se font un devoir de quitter ateliers et chantiers pour venir avec tous les travailleurs conscients protester contre les iniquités sociales et, en même temps, donner leur appui moral aux revendications formulées par la classe laborieuse.

- Cette année, le 1^{er} mai revêtira un caractère de protestation :
- Contre les trois ans et la réaction militariste ;
 - Contre l'application des lois scélérates ;
 - Contre les 165 mois de prison distribués à nos militants pour le sou du soldat.
- Nous affirmerons en même temps nos



Entrée de l'Arsenal de Lorient.

Du 1^{er} mai 1914 en Loire-Atlantique.

revendications : Liberté de penser, de parler et d'écrire ; sou du soldat ; réduction des heures de travail et semaine anglaise.

Donc, camarades métallurgistes, conscients de la besogne à accomplir, vous chômez tous le 1^{er} mai et vous démontrerez à vos patrons que les travailleurs, las de souffrir, sauront acquiescer ce qu'ils demandent : leur part de bien-être dans la Société.

Camarades, tous à la réunion du 1^{er} mai à la Bourse du Travail, rue Sainte-Marie, à 9 heures.

Le camarade Gaubiez, de la C.G.T., y prendra la parole.

Le pointage des cartes se fera de 8 heures à 9 heures. Tous les syndiqués devront avoir le cachet du 1^{er} mai.

Le Conseil syndical.

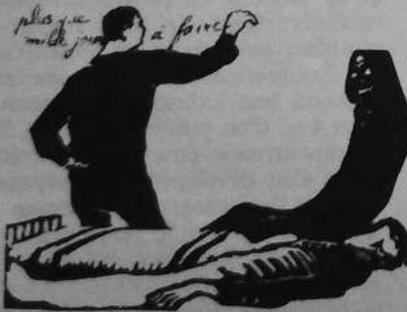
1^{er} mai calme pourtant, en Bretagne. A Nantes, près de 6500 ouvriers cessent le travail — ils « chôment », dans le langage du temps. L'année précédente, ils étaient à peine plus de 4000.

A Saint-Nazaire, sur quelque 6000 ouvriers métallurgistes, 1300 interrompent le travail. Calme à Rennes de même, mais L'Ouest-Eclair s'étonne :

« Est-ce parce que nous sommes en période électorale ? Est-ce parce que le mouvement syndicaliste se propage et s'affirme ? Toujours est-il que le 1^{er} mai fut célébré

PREMIER MAI 1914 La C.G.T. devant les chefs du régime capitaliste

Contre le Militarisme !
Pour le Sou du Soldat !



Pour la vie, contre la mort ! A bas les 3 ans !

Contre la corruption !



Tout va bien tout va bien ! Ministres, politiciens, magistrats.

Où vont les impôts

Budget général 1914 : 6 MILLIARDS

Budgets de la Guerre et de la Marine :	Budget de l'Instruction Publique :
3 milliards	310 millions
	Budget de la Prévoyance Sociale :
	224 millions
	Total : 544 millions

Pour l'éducation, pour les améliorations sociales : 500 millions

Pour le militarisme, pour l'extension et la défense de l'exploitation capitaliste :

3 MILLIARDS

Classe Ouvrière lève-toi !

En chômant le 1^{er} MAI, tu revendiques ton mieux-être, ta liberté !

Contre les reniements !



Rice renégat, c'est devenu l'homme du Pouvoir, contre les ouvriers

Pour la diminution des heures de travail
Pour la Semaine Anglaise



Contre l'exploitation patronale, ouvriers, agriculteurs, artisans, tous les enfants. L'Union pour en faire des hommes.

hier avec un certain éclat par un millier de travailleurs. Réunis en une troupe imposante, ils quittèrent la Bourse du Travail vers neuf heures, hier matin, et traversèrent les rues de la ville en chantant, précédés des bannières syndicales. Ils se rendirent à la gare de l'Etat, puis revinrent vers la Bourse du Travail.

L'après-midi des chômeurs fut occupée par une séance récréative qui fut donnée à la Bourse du Travail. La journée fut particulièrement calme et digne, et à aucun moment les agents de service n'eurent à intervenir⁵¹.

La police veille, en effet. A Nantes, dans le square du musée Dobrée, se tiennent sur le qui-vive des gendarmes à cheval. Ailleurs, les agents de police font les cent pas, prêts à intervenir. Mais les défilés sont calmes et les réunions dans les salles sont moins houleuses que certains ne le craignaient. A Nantes, les ouvriers brandissent de grandes affiches blanches et rouges : « Assez de boue. Place au peuple » : le mot d'ordre de la C.G.T.

« Assez de boue ! Place au peuple ! »

Une fois de plus, les lois scélérates, condamnées par toutes les consciences honnêtes, viennent d'être appliquées aux syndicalistes.

165 MOIS DE PRISON, tel est le bilan de la dernière comédie judiciaire.

Le *Sou du Soldat syndical* poursuivi, condamné ; le *Sou du Soldat catholique* permis, reconnu licite : voilà ce que proclame la logique bourgeoise.

En prison, les militants ouvriers !

En liberté, les financiers escrocs, les ministres concussionnaires et détrousseurs d'archives, les parlementaires « affairistes » !

La loyauté, la probité, l'honnêteté sont déclarées défauts. La fourberie, le reniement, la malhonnêteté constituent des qualités.

Les premières ouvrent la porte des geôles, les secondes mènent au pouvoir.

La Justice n'existe plus : les juges agissent selon les ordres reçus.

Classe ouvrière !

Toute cette corruption te montre un régime qui finit. Cette marée de boue, qui monte sans cesse, est précurseur d'une fin sociale.

Puise dans l'arbitraire qui te frappe, qui frappe tes militants, la force et la conscience nécessaires pour donner ton dernier coup d'épée.

PREPARE-TOI A AGIR !

Dans les bagnes militaires, tes frères soldats te font appel.

Dans les prisons civiles, les détenus politiques attendent toujours leur liberté.

Law — au bain depuis 1906, pour un coup de revolver qui ne tua personne — réclame ton intervention.

L'antimilitarisme ouvrier, le *Sou du Sol-*

dat syndical doivent poursuivre leur œuvre de solidarité et d'éducation.

Une tâche immense t'est dévolue !

Pour la réaliser, réagis sur toi-même, sur l'atmosphère déprimante avec laquelle on t'empoisonne, dans l'espérance de diminuer ton courage, de faire fléchir ta volonté.

165 mois de prison aux tiens, c'est le coup de clairon qui te sonne le réveil.

Que le 1^{er} mai prochain soit ton premier geste⁵².

Une autre Bretagne entend ignorer ou juge non fondées ces revendications, et ne cache pas son opposition au socialisme, ainsi *L'Indépendance Bretonne* :

Ils vont, disent-ils, relever le drapeau de l'Internationale, qui

... demain
sera le genre humain.

C'est donc qu'il croient à un développement régulier des familles en tribus, des tribus en nations, des nations en vastes empires, et de ceux-ci en une seule république universelle ? Première et grosse erreur ! Y persister, c'est s'attacher à la fortune de la plus périssable des utopies. « L'histoire du monde est le jugement du monde », selon la forte parole de Vögel-sang. Depuis qu'il y a un monde, les familles, les cités, les nations existent ; se sont les anneaux d'une même chaîne, d'une chaîne qu'on ne briserait que pour répandre la désolation universelle...

La seconde erreur des socialistes « intégraux » (car ils ont bien droit à cette qualification, les gens du parti ouvrier), est de croire à la rigidité de la formule de Karl Marx : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Dans la réalité, les classes sont solidaires. Les « travailleurs » ne s'émanciperont qu'autant qu'ils auront, au préalable, non point molesté les hommes, mais aidé ceux qu'ils considèrent comme n'étant pas des leurs à modifier les institutions, — qui sont les coupables. Les socialistes se donnent comme les continuateurs de la Révolution et la vision rouge du « grand soir », comme ils disent, habite toujours leurs prunelles. C'est cette nuée-là, surtout, qu'il convient de chasser. Qui donc a détruit l'organisation ouvrière ? La Révolution. Comment cela ? En interdisant aux ouvriers, par la loi Le Chapelier, du 14 juin 1791, l'exercice du droit naturel d'association. En enlevant aux ouvriers la propriété professionnelle, la possession d'Etat ; en conséquence, aux corporations leur patrimoine. Ainsi l'ouvrier, individu-poussière, s'est trouvé seul et désarmé en face de l'Etat tout-puissant et de la grande industrie. Ainsi sont nés, le même jour, les salariés et les financiers, ceux-là serfs de ceux-ci...

Quand le parti ouvrier se sera rendu compte — enfin ! — que le mal vient de là, et non d'ailleurs, la réconciliation des classes sera faite... et c'en sera fait, le même

jour, des deux anarchies : l'anarchie à la Bonnot, qui est un effet, et l'« oppression de l'argent », qui est sa cause⁵³.

La Résistance-Croix de Morlaix, quant à elle, semble peu disposée à faire « place au peuple ».

« Liquidation sociale ?

Le Parlement vient de voter une loi pour protéger le salaire de l'ouvrier contre la tentation des « appareils à sous », et on lui demande d'en voter une autre contre la tentation de l'alcool.

Considérez n'importe quel animal domestique ou sauvage, une poule, un aigle, un tigre, un putois : quand cette bête a trouvé pâture pour ses petits, jamais elle ne lâchera son butin pour une absinthe ou pour une partie de zanzibar ; elle sait que ses petits ont faim : elle a le sentiment de son devoir paternel ou maternel. Ce n'est qu'une bête.

Un homme, un travailleur, un citoyen conscient et organisé, ayant gagné de quoi nourrir ses enfants durant huit jours, les condamne à la famine pour boire quelques verres de poison. Il décidera demain, par son vote souverain, des destinées de la patrie, et il sera capable de sacrifier le pain de sa famille à la plus grossière jouissance. Une loi d'Etat va le défendre contre lui-même, ou, plutôt, défendre sa femme et ses enfants contre lui.

La classe moyenne aura bientôt besoin qu'on la tienne aussi en lisières. A voir se ruer aux plaisirs fiévreux et vulgaires, et les payer sans compter pour en jouir hâtivement, une bourgeoisie que nous avons connue circonspecte, économe, on a le pressentiment d'une liquidation sociale⁵⁴.

Un milieu qui lui au moins ne saurait « se ruer aux plaisirs », c'est bien, en 1914, celui des pêcheurs sardiniens. La misère y règne parfois, la gêne toujours, depuis qu'est relancée en ce début d'année la crise sardinière dont *Ar Bobl* traçait une juste synthèse, quelques mois auparavant.

« Les fabricants de conserves français ont organisé une industrie qui donne des produits fins, d'un prix relativement élevé ; puis la concurrence étrangère, autrefois inexistante, s'est développée et a répandu sur les marchés des conserves inférieures. Alors des usines ont acheté le poisson à des prix de plus en plus bas, mais qui permettaient encore de vivre dans les années de grande pêche ; après, les saisons mauvaises se sont suivies de près. Telle est la situation : les pêcheurs vivent misérablement, les usiniers déclarent perdre à leur industrie.

Que voudraient les pêcheurs ? Vendre le poisson à un meilleur prix. Et ils croient que pour y arriver, il est habile de limiter la pêche ; c'est pourquoi ils ont obtenu du Gouvernement l'interdiction des filets tournants.

Que voudraient les usiniers ? Acheter le poisson à bas prix pour lutter contre la concurrence. Et ils demandent aux sardiniens de leur apporter la sardine en grande



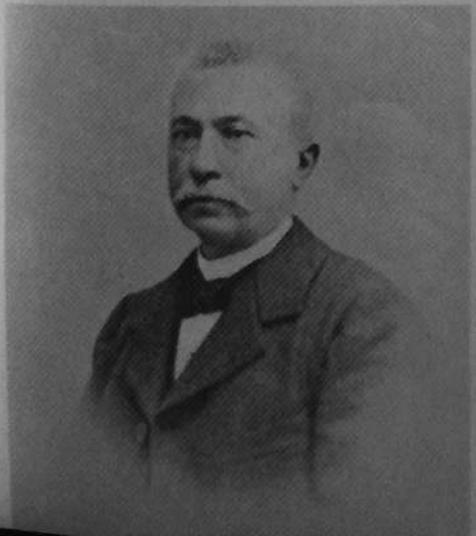
Usiniers, pêcheurs et ouvriers de la sardine.



Le séchage des sardines.



La fabrication des boîtes.





« Lorient à l'interdit... Encore une fois, nous prévenons les camarades... »

quantité et de faire une pêche intensive avec des engins perfectionnés.

Voilà la base des deux argumentations : produire peu et vendre cher, produire beaucoup pour vendre bon marché.

Les arguments secondaires sont nombreux. Les pêcheurs prétendent que les usiniers pourraient mieux payer la sardine ; que les filets tournants emploient presque autant de rogue que les anciens filets ; qu'ils exigent une mise de fonds qu'ils ne sauraient faire et qu'ils malmènent le poisson au point de le rendre inutilisable. Les usiniers tiennent pour les filets tournants et assurent que seule la pêche par quantités considérables apportera une solution définitive. Ajoutez que l'on a mêlé des querelles politiques à tout cela et que des agitateurs professionnels ont travaillé le pays. Ajoutez encore que les usiniers font appel à la protection de l'Etat contre la concurrence étrangère, tandis que les marins lui demandent des interdictions pour certains engins de pêche. Alors vous verrez comment la confusion est à son comble ⁵⁵.

Les usiniers en appellent au ministre, les pêcheurs de même, et à leurs députés. Fabricants et marins se rencontrent en vain. L'entente ne peut se faire. Le printemps verra les pêcheurs se mettre en grève, les fabricants fermer leurs usines et les gendarmes à cheval intervenir dans les rues de Guilvinec et de Pont-Croix.

Ouvriers et pêcheurs. Mais qu'en est-il des paysans ? Ils ne se manifestent guère. Au grand dam de certains socialistes qui voudraient les « organiser »...

« Le moment est propice pour parler aux paysans, assure-t-on dans les colonnes du *Cri du Peuple*. Métayers pressurés par les gros propriétaires terriens ; fermiers soumis à des clauses léonines et supportant des redevances semblables à la dime de l'ancien régime ; petits propriétaires écrasés par l'impôt foncier ; tout ce monde de travailleurs est en proie à un malaise grandissant. Des charges nouvelles vont s'appesantir sur eux, du fait de la loi de trois ans. Le renchérissement de la vie, qui passe pour favoriser les cultivateurs, atteint au contraire les plus intéressants d'entre eux : les petits. Et voici que les grandes organisations capitalistes, trusts ou cartels, commencent à les rançonner durement ⁵⁶. »

Le musée des horreurs

Un autre groupe social plus probablement « rançonné » : celui des travailleurs à domicile. Un « musée des horreurs économiques » est ouvert à Rennes. Venu d'ailleurs toutefois, après être passé par Paris, Lyon, Genève, entre autres villes. Créé par la *Ligue de la Jeune République* dans le but d'attirer l'attention sur « la situation misérable faite en France aux travailleurs à domicile », il ne manque certes pas d'à-propos en cette Bretagne qui est loin de connaître tous les bienfaits de l'âge dit industriel ⁵⁷.

Peut-être aussi parce qu'un excès de centralisation a brisé net tout effort de renouveau réel. De fait, l'on émigre de Bretagne tout autant qu'on y trouve un emploi.

Bretons et Jacobins

Emigration, leit-motiv d'une presse attristée. Hantise, sans doute, chez certains qui ne veulent quitter leur pays, mais qui devront le faire, faute de trouver sur place un travail. Rêve peut-être chez d'autres, ou mirage...

« Combien il est pénible pour notre petite patrie bretonne, s'attriste le *Courrier des Campagnes*, de voir s'en aller vers la grande ville cette jeunesse qui rendrait pourtant de signalés services à l'agriculture qui manque de bras, et surtout reposerait les vieux parents qui souffrent de leur dur labeur quotidien ⁵⁸. »

Le *Réveil des Côtes-du-Nord* défend avec vigueur le « retour à la terre » et s'en prend en termes vifs au mouvement d'émigration vers les villes. Les conditions de la vie économique, la dureté de la vie dans les campagnes pauvres, obligent certes certains à quitter le pays. Mais d'autres qui auraient pu rester à force de travail ou de reconversion ne seraient-ils pas dupes des mirages de la grande ville ? Pour éclairer les Bretons, certains feront de l'émigration une pièce de théâtre.

An dizeltour

« La désertion des campagnes est un fléau qui se fait sentir aujourd'hui plus que jamais. Sous le prétexte de gagner beaucoup d'argent et surtout d'être plus libre, de n'être plus sous la surveillance des parents, on quitte de gaieté de cœur son « chez-soi » pour aller vivre ou plutôt vivoter dans les grandes villes. C'est pour combattre ce fléau

et pour faire aimer davantage la terre que *L'Ami du Clergé* a publié une pièce intitulée *Le Déserteur*, drame social en trois actes, contre l'émigration. Le drame nous montre combien de pauvres campagnards sont trompés par de faux amis qui font miroiter à leurs yeux les avantages des grandes villes, mais ils ont bien soin de laisser de côté les maux qui les attendent. Dans les villes, hélas ! le campagnard ne trouve plus ce grand air pur dont il a si besoin, et voilà pourquoi il y perd souvent la santé, et en ruinant sa santé, il perd aussi, la plupart du temps, sa foi (ce qui est bien plus grave encore).

M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Taulé, dont on apprécie à juste titre les connaissances en langue bretonne, vient de traduire cette pièce, *Le Déserteur*, en breton. En nous donnant cette traduction, M. l'abbé Le Gall cherche le même but que *L'Ami du Clergé* : faire aimer les champs par nos habitants de la campagne et les mettre en garde contre les séductions de la grande ville ⁵⁹. »

Pourquoi donc quitter cette Bretagne ? Pour gagner la grande ville ? Un enfer...

« L'urbanisme ! C'est le nom d'une science nouvelle qui consiste, paraît-il, à rendre les villes aussi bien aménagées et aussi bien habitables que possible, écrit un chroniqueur de *L'Ouest-Eclair*.

Usine abandonnée en Bretagne.



Pourquoi, je vous le demande, se mêler de rendre les villes habitables ? Elles le sont dix mille fois trop ! La preuve, c'est que tout le monde veut y habiter. Il n'y a peut-être pas à l'heure actuelle, en France, un campagnard qui n'abrite sous son feutre usé et détrempé ce rêve : habiter un jour dans les limites de l'octroi.

Il sait pourtant bien ce que c'est qu'une ville : un endroit où il y a des punaises et des concierges, des agents du fisc et des véhicules très lourds, de la boue, de la politique, des impôts et de la viande de bœuf qu'on fait avec de vieux souliers. Et il veut y venir !

La question qui se pose est de dégoûter les hommes des villes. Si j'avais quelque milliard à dépenser, je le donnerais à la Ville de Paris, à cette condition qu'elle s'en serve pour paver toutes les rues de la capitale de lames de rasoirs bien effilées.

Ce serait d'ailleurs un milliard de jeté à l'eau : nos bons Bretons mettront quelques clous de plus sous leurs sabots et partiront pour Paris, la ville inhabitable par excellence. Quand donc nos compatriotes comprendront-ils que prendre ce malheureux billet de troisième classe sans retour pour Paris, revient tout simplement à se faire hara-kiri ?

Il faut d'ailleurs avouer que, sous ce rapport, les animaux sont aussi bêtes que nous. J'ai rencontré tout à l'heure un troupeau de vaches. Il était évident qu'on les menait à l'abattoir. Eh bien ! vous me croirez si vous voulez, elles couraient, ces vaches-là ; Elles couraient comme des Bretons qui s'en vont « demeurer » en ville⁶⁰.

N'est-ce pas s'exposer à mille désillusions ? Comme à bien des dangers qui menacent surtout les jeunes Bretonnes, que veulent protéger personnalités et journaux de Bretagne...

La Résistance entend soutenir les efforts de « la très intéressante Ligue de la Protection de la Jeune Fille. Cette ligue s'efforce de retenir les jeunes filles au foyer familial ; et si elle ne peut y réussir, elle place à Paris et en tout cas protège les premiers pas de l'enfant naïve qui débarque dans la grande ville, exposée à mille dangers.

Que dire aux jeunes filles persuadées des lumières de la ville ? « ... Jeunes filles, restez chez vous, et si vous ne le pouvez, lisez et méditez les affiches aux couleurs pontificales, les affiches blanches et jaunes placardées à la porte de vos églises et dans les gares. Elles vous apprendront comment vous pourrez supporter le premier choc avec la vie, dans l'enfer parisien⁶¹... »

De l'enfer parisien

MM. de L'Estourbeillon, député de Vannes, et Meunier-Surcouf, député des Côtes-du-Nord, déposent à la Chambre une



Yann-Ber Calloc'h.

proposition de loi destinée à combattre les dangers de l'émigration des jeunes gens, et surtout des jeunes filles, vers les grandes villes.

« Rien n'empêche à l'heure actuelle, disent les deux députés bretons dans leur exposé des motifs, un enfant de quinze ans de tromper la vigilance de ses parents, de s'enfuir par le premier train qui passe pour une grande ville inconnue d'eux où elle croit trouver la fortune ou un bonheur chimérique, sans qu'elle ait à accomplir la moindre formalité légale qui puisse l'obliger à réfléchir sur son droit d'agir, sur la conséquence de son acte, et empêcher la mise en échec de la puissance paternelle, ou des droits de surveillance du tuteur.

Quand ces malheureuses arrivent à Paris, ou dans les grandes villes, la loi ignore leur présence. Comment s'étonner dès lors de les voir chaque jour augmenter la chronique navrante des assassinats, des attentats de toute sorte, voire même des accidents sur la voie publique, lors desquels il est souvent difficile de les identifier ? Aussi quels aliments quotidiens pour les bouges de toutes sortes ! Quels appoints assurés pour les souteneurs et les escarpes, qui ont beau jeu vis-à-vis de cette jeunesse anonyme dont on ne connaît ni les parents, ni les origines, et qu'ignorent aussi bien la loi que les autorités civiles de leurs nouveaux séjours⁶²... »

Quel remède proposent les deux Bretons ? Il consiste en la création d'un livret spécial, dit livret de minorité, dont devra être muni

tout mineur de moins de 21 ans accomplis, voulant se gager comme employé ou domestique. Ce livret devra porter, avec le cachet de la mairie du domicile des parents, l'autorisation donnée par ces derniers à l'emploi recherché par leur enfant. Les patrons et les employeurs devront contresigner ce livret ; et si le mineur les quitte, ils seront tenus d'en aviser les parents, dans les trois jours, par lettre recommandée. Les inspecteurs du Travail seraient chargés du contrôle de l'application de la nouvelle loi, et de parapher chaque mois, dans les mairies de leur ressort, les registres des émigrés mineurs.

C'est rarement sans quelque appréhension que le Breton quittera son pays. Souvent c'est la mort dans l'âme, à *skrign-galon*, qu'il pliera bagage pour gagner un lieu où trouver le travail que la Bretagne — ou Paris jacobin — n'a pas su ou voulu lui fournir. Il cherchera fortune en des lieux étrangers, rarement sans la nostalgie du pays perdu. Peut-être justement Yann-Ber Calloc'h, de sa chambre perchée sous les toits de Paris, a-t-il écrit, en écrivant sa peine, celle des Bretons émigrés.

Me halon zo e Breih-Izel

Me halon zo e Breih-Izel

*Ne vern 'men 'ma er horv-man,
Me horv skuih ennon peb ezel.
Tro 'n de, tro 'n noz e harman :
Me halon zo e Breih-Izel
Me halon n'e ket aman.*

Mon cœur est en Basse-Bretagne
N'importe où est ce corps-ci,
Mon corps dont chaque membre est lassé.
Tout le jour, toute la nuit, je crie :
Mon cœur est en Basse-Bretagne
Mon cœur n'est pas ici.

*Aman e teil er ger vraz e kreska bleu er
[boen,
Poenieu er peur divroet, debro 'hrant me
[spered :
Me halon e zo du-ze ar dreuz en ti karet
Leh ma hunvree e peah 'tal en nor goude
[koen.*

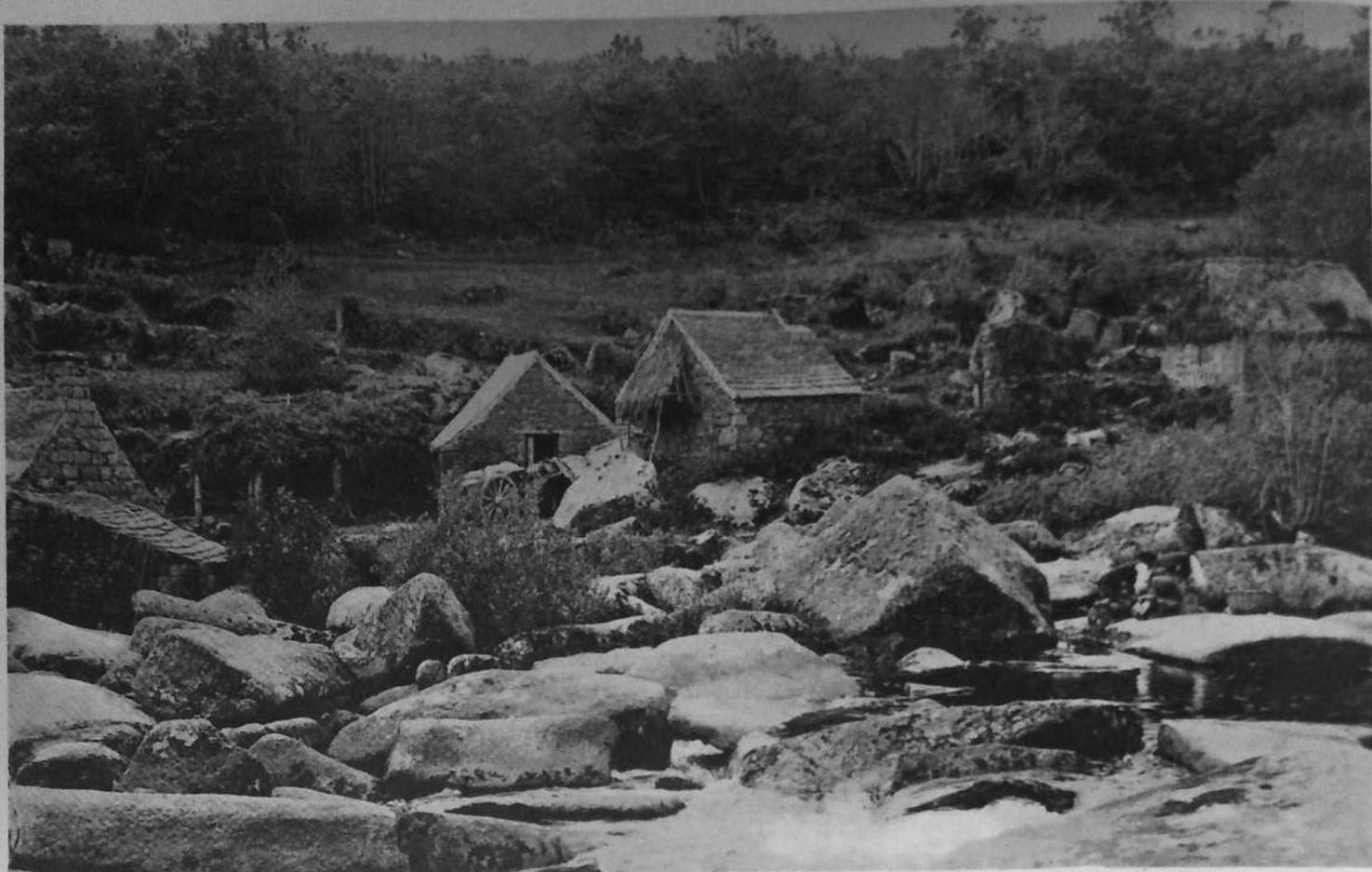
Ici sur le fumier de la grande ville croît la
[fleur de l'angoisse,
Les angoisses du pauvre en exil me rongent
[l'esprit,
Mon cœur est là-bas, sur le seuil de la
[maison aimée,
Où l'on rêve en paix après souper près de
[la porte.

*Aman ar en eaneanueu un avel yein e hud,
Peb unan 'hra aveiton, ne selia den ged den :
Me halon e zo bro en trueieiu kristen,
Me halon e zo du-ze emesk re tuemm me
[zud.*

Ici un vent froid hurle sur les âmes,
Chacun ne s'occupe que de soi, personne ne
[regarde les autres,



René-Jean PRATZ.



Mon cœur est au pays des pitiés chré-
[tiennes,
Mon cœur est là-bas parmi les cœurs
[chauds des miens.

Aman 'ma toull er pehed. El loned ar me
[zro
Mouehiou en droug e gleuan o hudadenneu
[louz.
Me halon e zo du-ze en ilizieu didrouz
Leh ma teulina greduz marteloded mem bro.

Ici c'est l'antre du péché. Comme des bêtes
[autour de moi
J'entends les hurlements impurs des voix
[du mal.
Mon cœur est là-bas, dans les églises silen-
[cieuses
Où s'agenouillent, fervents, les marins de
[mon pays.

Aman 'ma strih ar un den : Er rabinieu
[digor
Hirvoud 'hran d'en aod ken brau, 'n e
[wiskemant lanneu
El un enezenn vihan draillet ged en tonneu,
Me halon e zo du-ze e chajelleu er mor !

Ici c'est étroit sur l'homme ; dans les ave-
[nues ouvertes,
Je soupire après la côte si belle dans son
[habit de lande,
Comme une petite île rongée par les vagues,
Mon cœur est là-bas, dans les mâchoires de
[la mer.

Certains ont voulu voir — et veulent voir
encore — en la Bretagne une contrée colo-
nisée. Quoi qu'il en soit, en 1914, l'on invi-
tait les Bretons à s'installer colons de colo-
nies encore à exploiter.

Dans les colonnes de *L'Avenir du*
Morbihan passeront ainsi et très réguliè-
rement des placards offrant aux Bretons des
concessions gratuites de terres de colonisa-
tion en Algérie⁶³.

On annonce d'autre part qu'un nouvel
essai de colonisation bretonne, d'origine
presque exclusivement finistérienne, doit
avoir lieu en Tunisie dans le courant de
l'année. Et pourtant, cette installation de
colons de Bretagne ne va pas sans difficultés,
semble-t-il. Déjà, à la fin du siècle dernier,
des centres de pêche peuplés de Bretons
s'étaient constitués sur la côte nord, princi-
palement à Tabarka, mais au fil des ans,
les uns après les autres, les émigrés étaient
revenus en Bretagne. En 1914, il ne sera
question que de « petite colonisation rurale
vivante de la culture ou s'adonnant à de
petits métiers ». La guerre a, semble-t-il, fait
sombrier ce projet⁶⁴.

La régionalisation pourrait-elle pallier le
déclin des provinces ? Nombreux sont ceux
qui en sont persuadés.

Et la Ligue de Représentation profes-
sionnelle et d'Action régionaliste que dirige
Jean Hennessy, député de la Charente, pour-
suit son action. En janvier 1914 se tient à
Toulouse un congrès auquel sont conviées
Associations patronales et ouvrières et qui
prend pour sujet d'étude un point précis.
Y a-t-il lieu de créer des circonscriptions
régionales avec assemblées élues sur la base
du recrutement professionnel et chargées de
s'occuper des questions d'ordre écono-
mique ?

La menace de crise financière que voient
certains serait déjà suffisante pour exiger
une restructuration du pays. Quelle est la
position de la Ligue ? Les capitaux fran-

çais, au lieu de contribuer au développe-
ment du pays, sont drainés par les pays
étrangers, entre autres Serbie et Russie. En
ce sens une réforme administrative s'impose.
La « politique » ne saurait, sans frein, hypo-
théquer le développement économique du
pays. La centralisation ne doit pas sacrifier
les provinces, dont les intérêts doivent être
pris en charge et défendus par ceux-là
mêmes qui y vivent. Des assemblées régio-
nales doivent faire ce que ne peut ou ne
veut faire la Chambre des députés.

Ce sont là des points de vue qui ne peu-
vent déplaire aux Bretons. « Il n'est pas
douteux que ce Congrès, dont le succès est
d'ores et déjà assuré, écrit *L'Avenir du*
Morbihan, retiendra l'attention de tous ceux
qui ont le souci du développement écono-
mique du pays⁶⁵. »

Pour sa part, *L'Ouest-Eclair* souhaite que
les Bretons méditent le « bon exemple qui
nous vient aujourd'hui du Nord. Cinq des
départements de cette région viennent de se
fédérer, de reconstituer, par conséquent, en
dépit des barrières administratives, une ré-
gion, et ils ont résolu de défendre énergi-
quement et d'un commun accord leurs inté-
rêts économiques.

Il n'y a pas que les départements du
Nord qui aient ainsi de graves raisons de
se grouper, et notre région de l'Ouest trou-
verait profit à entrer dans cette voie du
régionalisme et du fédéralisme économique.

Mais c'est là un beau projet qui demande
une longue préparation et qui ne saurait
être réalisé du jour au lendemain⁶⁶... »

D'autant plus que ce « beau projet » n'est
pas, dans l'esprit de certains, sans arrière-
pensée politique.

« L'autorité, la hiérarchie, la discipline !

1. Ferme à l'abandon dans les monts d'Arrée.

ALGÉRIE

CONCESSION GRATUITE

de Terres de Colonisation

2. Placard paru dans L'AVENIR DU MORBIHAN.

Le Gouvernement Général de l'Algérie offre

GRATUITEMENT
à des familles d'agriculteurs métropolitains disposant d'une somme en espèces de 5 à 10 000 fr. nécessaire pour faire face aux dépenses de 1^{re} installation et de mise en exploitation des terres, environ

50 PROPRIÉTÉS

de 60 à 100 hectares, situées dans des régions fertiles et constituant des domaines de belle valeur.

L'attribution de ces concessions aura lieu vers le mois d'Avril prochain.

Pour adresser les demandes à l'Office de l'Algérie, Palais Royal, Paris, ou au Gouvernement Général de l'Algérie, à Alger.

3. Algérie...

s'exclame *L'Indépendance Bretonne*. Nous ne les avons pas, en France, parce qu'il n'y a pas place pour elles dans un pays où l'élection est appliquée à tout, dans un pays que le « centralisme » anémie et paralyse, dans un pays où des administrations esclaves de l'Etat ont pris la place des organismes locaux, dans un pays enfin où les intérêts — les professionnels en premier lieu — cherchent vainement des représentants...

Décentralisation, régionalisme, représentation professionnelle... C'est encore la République, cela, monsieur Berthou, et c'est un beau programme. Il y a plus de mérite, infiniment, et il n'y a pas plus de peine à en tenter la réalisation qu'à effectuer, sur l'édifice que vous savez, un replâtrage sans consistance. Le meilleur moyen d'apaiser les conflits que soulève sous nos pas la « liberté » en marche, c'est de rendre à notre peuple ses libertés, ses clichés que la Révolution a confisqués.

Un peu avant 1789, l'Anglais Dallington définissait la France « une vivante démocratie ». Il faut lui rendre cette qualité. Il faut « défaire l'œuvre meurtrière de la Révolution », c'est-à-dire refaire la commune, la province, la famille, la corporation⁶⁷...

Particulièrement actif dans la cause de la régionalisation, le comte de Lantivy, auteur



de *Vers une Bretagne organisée*, publiée en 1911, exposera de nouveau ses vues à l'Assemblée générale de l'Union des Syndicats agricoles du Morbihan, en juin.

« Depuis que l'étatisme et l'économie libérale se sont trouvés, pour bien des causes qu'il serait trop long de rechercher ici, aux prises avec des adversaires irréductibles, une doctrine s'est fait jour pour qu'un mot nouveau, la région, exprime, sous une forme toute moderne, l'ensemble des éléments sociaux de l'antique province, leurs affinités essentielles, leurs droits imprescriptibles. Présentement la région n'est encore qu'un point de territoire assez mal défini, où se forme, en vue d'une résistance opiniâtre, la coalition d'éléments très variés, mais qui ont également souffert d'une politique de nivellement. Cela ne saurait évidemment suffire pour donner corps aux idées de réforme qu'il importe de condenser et de pétrir si l'on veut qu'elles puissent être coulées au moule des réalités. Jusqu'à présent les sociologues et les économistes s'en étaient seuls avisés. Mais voici que le projet de loi Hennessy s'attache à cette œuvre, en adoptant une formule très générale : « La profession représentée dans la région organisée. »

Ainsi l'accord des régionalistes proprement dits et des économistes antilibéraux se trouve proclamé à la face du Gouvernement et va devenir l'objet d'un débat parlementaire. Proclamation dont on sentira tout le prix rien qu'à lire les échanges de vues auxquels donne lieu le projet de loi en question. On constatera, en effet, que beaucoup d'esprits, parmi ceux qui passent pour avertis, se refusent à embrasser intégralement le double point de vue social et régional, soit à cause d'habitudes invétérées contre lesquelles ils luttent encore, soit par la crainte d'une aventure politique dont ils sentent, plus ou moins obscurément, la menace. Il importe que les uns achèvent leur évolution par l'examen méthodique du problème, que les autres envisagent courageusement une réforme nécessaire. C'est trop souvent pour en avoir une idée fautive ou vague qu'on la redoute⁶⁸. »

Une région organisée, c'est ce que souhaite avec bien d'autres, le comte de Lantivy. Mais une région qui soit l'ancien pays d'avant la France jacobine, une Bretagne qui soit la vraie Bretagne, la Bretagne intégrale.

« Une mutilation, plus humiliante et plus grave que la division de naguère, guetterait la Bretagne. On nous permettra de nous y arrêter un instant. La Bretagne comprend des circonscriptions traditionnelles, d'origine nettement historique, aussi remarquables par leur ampleur que par leur physiologie respectives. Vainement prétend-on leur substituer des arrondissements tout factices ; elles sont bien vivantes, et leur existence est la raison de nuances assez tranchées pour faire l'étonnement des touristes

eux-mêmes. Ces antiques divisions, peut-être serviront-elles un jour de cadres intraprovinciaux pour des groupements économiques, indispensables à la force, à la cohésion et à l'harmonie intégrale de la vie bretonne. Peut-être est-ce là que prendront corps les spécialisations professionnelles. En tout cas, on ne saurait distraire du corps de la province ni département, ni arrondissement, sans violer l'unité d'une histoire illustre où la Bretagne portera longtemps couronne fermée, celle d'une vie sociale et régionale qui reste malgré tout typique, celle enfin d'un ensemble magnifique, rare et varié, de forces spirituelles et économiques. Pareil attentat ne serait point osé impunément. »

Nombreux sont les Bretons persuadés de la nécessité d'une réforme administrative permettant à la Bretagne de prendre en main ses propres intérêts.

Certains cependant ne verront qu'avec des sentiments mitigés un comte de Lantivy conservateur et catholique, ou un marquis de L'Estourbeillon, de semblable famille spirituelle, mener le combat pour la régionalisation. D'autres s'inquiéteront des arrières-pensées des Bretons de l'Emsav.

« Il était naturel que les adorateurs du passé sentissent, mieux que personne, par où pêche le présent, écrira Georges Husson dans *La Pensée Bretonne*. Partis les premiers en guerre contre les tares du régime actuel, ils sont arrivés à donner corps à leurs griefs, dans ce qu'on nomme le « régionalisme ». L'honneur d'avoir lancé cette doctrine leur appartient, convenons-en ; puis hâtons-nous d'envisager une renaissance régionale qui ne soit pas, tout uniment, la vie à reculons.

Il ne s'agit nullement de revenir à une sorte de confédération de grands feudataires : ce serait anéantir ces efforts millénaires qui ont fait de la France un seul et même être vivant, un des génies collectifs de la planète. Le régime fédératif équivaudrait, pour nous, à une dissolution : toutes les nations qui le possèdent s'efforcent d'en sortir progressivement.

La meilleure chose devient mauvaise quand on en pousse l'usage jusqu'à l'abus : les méfaits qu'on impute à la centralisation viennent de son développement outré. Nous avons trop concentré et pas assez redistribué ; en intégrant le tout, nous avons négligé l'intégration simultanée des parties. Il faut y revenir : décongestionner.

Déjà vers 1861, on avait senti ce besoin. Il fut question de *déconcentration*. Voilà l'expression juste : adoptons-la pour dissiper les malsaines équivoques auxquelles se prête le mot *décentralisation*. Parler de *déconcentration*, c'est préciser immédiatement les besoins légitimes sur lesquels s'est fondé le régionalisme et les détacher des revendications louches⁶⁹. »

Le régionalisme ne serait-il, dans l'esprit de certains, qu'un pas vers le nationalisme,

ou qu'un rideau derrière lequel se dissimulerait quelque sentiment national breton ?

Revendications louches

Cette même *Pensée Bretonne* qui recueille les opinions de Georges Husson, et que dirige Yves Le Febvre, décidé à mener le combat tambour battant, et contre le catholicisme et contre ce qu'il y a de « louches » dans le mouvement breton, cette revue donc vient de publier la réponse de Camille Le Mercier d'Erm aux attaques menées par son directeur contre l'Emsav, durant les derniers mois de 1913. Le membre du Comité de rédaction de *Breiz Dishual* répond au « fransquillon » Le Febvre sans détour de langage :

« Nous sommes un peuple opprimé, comme la Pologne, comme la Finlande (qui a cependant sa Diète nationale), plus opprimé même que la Bohême, où la langue tchèque a droit de cité, que l'Alsace-Lorraine qui, en attendant mieux, a déjà un statut particulier et peut faire entendre ses protestations par l'organe de son Parlement, et que l'Irlande qui a enfin obtenu le *Home-Rule*, malgré l'opposition des Orangistes de l'Ulster dont vous imitez en Bretagne la peu patriotique attitude.

Nous sommes un peuple opprimé :

1° Parce que, après nous avoir volé notre indépendance nationale, on nous a également volé nos libertés et franchises « provinciales », stipulées et garanties par l'acte d'Union de 1532, et qu'on s'obstine à ne pas vouloir nous restituer au moins ces dernières ;

2° Parce qu'on s'ingénie à détruire systématiquement tout ce qui fait le glorieux particularisme de la Bretagne ;

3° Parce qu'on proscribit injustement la langue bretonne, et qu'on nuit ainsi, non seulement à cette langue qui nous est chère à plus d'un titre, mais encore au développement intellectuel et moral de nos humbles compatriotes ;

4° Parce qu'on n'a rien fait ou presque pour le développement économique de la Bretagne⁷⁰. »

Yves Le Febvre s'émeut-il de ces sentiments peu tendres envers la République française ? Camille Lemercier d'Erm, répond :

« Laissez-moi vous rappeler que, bien avant vous, en 1903, de grands journaux blocards comme *Le Matin*, *L'Action*, *La Lanterne*, *Le Radical*, *La Petite République*, suivis de toute la meute hurlante des petits roquets des provinces françaises, avaient mené contre nos aînés la même campagne que vous reprenez aujourd'hui pour votre compte.

Nos persécuteurs d'alors en vinrent même jusqu'à demander (sans succès, d'ailleurs) contre les protagonistes du mouvement breton les rigueurs — ou plutôt les honneurs

— d'une comparution en Haute-Cour pour crime de lèse-France ⁷¹. »

Breiz Dishual reparait d'ailleurs après un silence de quelques mois. C'est pour tenter de faire le point.

« Nul n'ignore quelle crise traverse en ce moment le réveil et l'éducation du patriotisme breton. Nous n'avons pas seulement à combattre les lâches pusillanimités, les compromissions douteuses et l'apathie coupable de certains ; nous avons aussi à démasquer, à poursuivre, à vaincre les tentatives criminelles dont notre pays est actuellement le théâtre et dont l'âme bretonne est elle-même l'enjeu ; ces tentatives odieuses qui concourent à l'anéantissement total de tout ce qui reste encore de breton en Bretagne ; ces tentatives inavouables, au service desquelles des malheureux, égarés par la passion ou aveuglés par l'intérêt, n'hésitent pas à manier les armes les plus honteuses. Ne les rencontrons pas chaque jour s'essayant à déchirer les flancs de la Patrie, affichant un ridicule dédain de la langue nationale, allant même jusqu'à tenter de salir et de rapetisser les héros les plus glorieux de notre histoire.

Eh bien ! devant cette entreprise innommable, nous ne pouvons croiser les bras et rester sous la tente. Encore une fois, nous nous jetons dans la mêlée, convaincus que le patriotisme breton finira bien par triompher de la haine et du machiavélisme français.

Est-ce à dire que nous nous préparons à des agressions violentes, à des polémiques internationales ? Non. Les luttes entre Bretons nous paraissent absolument néfastes, car elles n'engendrent que des divisions regrettables. Mais, par exemple, ce qu'il ne faut pas nous demander, c'est de rester impassibles aux empiétements et aux insultes de l'étranger. A la propagande française nous répondrons par une propagande inverse. »

Et « cette année 1914 doit être une année d'action, une année de propagande intense, infatigable, ininterrompue, conclut *Breiz Dishual*.

... A l'œuvre donc ! *Araok bepred, evit Breiz !*

Pour la Bretagne, en avant, toujours ! ⁷² »

« La bonne foi de ces messieurs n'est pas discutable ; leurs illusions, non plus », commente *Le Réveil des Côtes-du-Nord*. « On ne ressuscite pas les morts. Toutefois, heureux les jeunes qui ont assez de foi pour l'espérer. »

Une autre foi est en question : la catholique. Yves Le Febvre ne doute pas que derrière les Bretons de *Breiz Dishual* et d'autres organisations de l'Emsav, se dissimulent évêques et prêtres.

« Le dessein de tous ces fanatiques, dont Saint-Charles fut le berceau, apparaît en pleine lumière. Le « séparatisme » demeure la caractéristique de ce nationalisme équivoque, et ce n'est, certes, pas la défense



M. Camille Le Mercier d'Erm

Descendant des Preux de Toscane (1055)
Poète talentueux des *Evils* — à Paris —
Et Chef du " Parti Séparatiste Breton "

*Le Mercier d'Erm...
Le Febvre...*

... vus par Jac Pohier.



Dessin de Jac. Pohier

M. Yves Le Febvre (Yak)

Ex-Leader des Socialistes Morlaisiens ;
Devenu gardien des Lois à Plouescat
Il forge des plumes contre les Bardes

hardie de M. Le Mercier d'Erm qui pourrait démentir nos conclusions.

Laisserons-nous faire sans protester et sans lutter tous ces « bretonnants » de réaction ? Les laisserons-nous empoisonner l'âme de notre race par cette propagande frénétique qui lie mystiquement les haines nationales aux haines religieuses, contre la patrie française dont nous sommes, nous tous, Bretons ? Ne rompons-nous pas, par nos seules forces, par nos initiatives et par nos entreprises, le charme de ces chimères et l'enchantement de ces folies distillées habilement par les mains pieuses de Saint-Charles ? »

Camille Le Mercier d'Erm répondra : « Je suis de ceux qui ne conçoivent d'autre politique qu'une *politique bretonne* et qui considèrent, comme votre ex-collaborateur Ionn Prigent, que la « réaction » et le « cléricalisme » n'ont rien à voir avec cette politique nationale, quelles que soient d'ailleurs les préférences religieuses ou sociales de chacun. Vous nous rendrez tout au moins cette justice qu'à *Breiz Dishual* nous ne nous sommes jamais écartés de ce principe essentiel et que nous n'avons jamais mêlé la religion ni aucune question inopportune à notre action nationaliste qui se suffit pleinement à elle-même.

Malheureusement, vous n'observez pas, sur ce chapitre, la même tolérance, la même neutralité. *La Pensée Bretonne* est un organe de parti. Son esprit, en dépit de l'illusion du titre, me paraît surtout *antibreton*, et je crains bien que votre publication, tant qu'elle s'en tiendra à cette attitude et à cette méthode, ne demeure chez nous qu'une étrangère campée dans un pays hostile et fort peu disposée à accepter vos doctrines ⁷⁴. »

Cela est possible, mais ce qui certain, c'est que les opinions de Camille Le Mercier d'Erm ne sont partagées que par une poignée d'hommes. Plus nombreux sont cependant les nationalistes persuadés dans l'âme que la Bretagne est nation et que les Bretons forment un peuple bien différent du peuple français, sans que cette conviction leur fasse pourtant souhaiter la séparation d'avec la France.

Peut-être d'ailleurs les événements d'Irlande ont-ils contribué à assurer les sentiments nationalistes chez certains Bretons, ou tout au moins à les faire rêver d'autonomie.

L'autonomie tant désirée, les Irlandais sont sur le point de l'obtenir. Le bill du Home Rule a été voté par les communes en 1912 et en 1913. A moins d'un « cyclone politique », selon l'expression du leader irlandais Redmond, le bill sera voté une troisième fois en 1914, ce qui permettra de passer outre au veto des lords, selon la coutume britannique.

Mais l'Ulster — comme en 1969 — va prendre feu et les armes, les protestants irlandais refusant l'autonomie, pour n'avoir

pas à accorder les droits élémentaires à l'immense majorité des Irlandais de souche, qui sont catholiques... Sous la direction de Sir Edward Carson, des milices sont organisées et pourvues d'armes. Leur chef affirme pouvoir disposer de plus de 100 000 hommes au jour de la résistance. L'Irlande est au bord de la guerre civile. Mais une autre guerre — la grande... — mettra fin à la querelle. Au moins pour quelques mois...

« Existe-t-il en Bretagne un mouvement analogue à celui du Home Rule en Irlande ? » venait de se demander André Siegfried.

« Ce qui existe, depuis quelques années, c'est un mouvement de renaissance celtique ; mais n'ignorons pas qu'il est surtout littéraire et confiné dans des milieux artistiques, intellectuels ou mondains. Je vois aussi, dans l'Union régionaliste bretonne, une tendance provincialiste et anticentralisatrice marquée ; mais je dois noter qu'elle est inspirée principalement par des groupements de petite noblesse locale, dont tous les intérêts de classe vont dans le sens d'une résistance aux influences françaises. L'opinion du peuple, pris dans son ensemble, n'est nullement, bien au contraire, en faveur d'un relâchement des liens avec la France. Je ne parle pas naturellement de l'idée d'une séparation politique, qui n'existe pas ; mais la conception même d'un Home Rule breton me semble absolument étrangère aux préoccupations de la masse ; j'ai pu parcourir toute la péninsule jusqu'en ses recours perdus, sans jamais en entendre parler.

La vérité est que la Bretagne, très consciente de son individualité ethnique et psychologique, est en même temps très profondément française, par sentiment sans doute, mais aussi et à un égal degré par intérêt. Que deviendrait la Bretagne ouvrière sans les arsenaux ? Que deviendraient nombre de pêcheurs sans l'Inscription maritime et la demi-solde ? Quels débouchés trouveraient les marins sans les engagements « à l'Etat » ? Que deviendrait cette grande péninsule, si peu industrielle, si dépourvue de capitaux disponibles, si elle était privée des grands organismes militaires qui y sont établis ? Pareille province, désarmée et comme licenciée, ne serait plus la Bretagne telle que trois siècles de domination militaire française l'ont façonnée ; elle ne se reconnaîtrait plus et souhaiterait aussitôt redevenir ce qu'elle est aujourd'hui : le marin de la France, engagé pour la vie et rétribué largement, comme sont récompensés les braves. Je conclus donc que le problème des relations politiques entre la France et la Bretagne ne se pose pas.

Mais ce qui se pose, c'est le problème des relations du peuple breton avec la démocratie française. L'influence apportée par l'Etat, même par l'Etat républicain, a toujours été une influence d'ordre, de discipline et, en somme, de conservation

sociale. Mais en créant dans la péninsule de vastes usines ouvrières, l'Etat y a constitué des centres groupés à la française, tels qu'abandonnée à ses propres ressources la Bretagne n'en aurait jamais connus. Il en résulte qu'en apportant l'armature massive et puissante de sa force militaire, le pouvoir central a glissé en même temps, sans le vouloir, le germe de ces revendications ouvrières qui sont en train de prendre, dans la démocratie, une place immense et prépondérante. A côté de la France gouvernementale, par elle et à sa suite, la France démocratique pénètre donc en Bretagne. Et c'est un aspect nouveau de l'histoire politique bretonne, dont il est encore presque trop tôt pour parler⁷⁵.

Si le mouvement breton est loin d'être comparable au mouvement irlandais, il n'en est pas moins vrai qu'il est en plein essor. Les « séparatistes » ne sont guère qu'une poignée, comme d'ailleurs ceux qui, comme Le Febvre, cherchent à briser en Bretagne ce qui ne leur plaît pas pour y installer quelque pensée visiblement importée. C'est entre régionalisme très timide et nationalisme jugé par beaucoup outrancier, que s'installe un mouvement en plein renouveau, et qui plus de dix ans après sa réelle naissance, est capable, a-t-on dit, « d'aborder tout l'éventail des tendances et des milieux représentés en Bretagne⁷⁶ ».

Ce qui, justement, prix à payer de ce renouveau même, ne va pas sans passe d'armes entre divers milieux et tendances.

Au moins tous s'entendent-ils pour défendre ce « bastion suprême » dont parlait l'année même Yann-Ber Calloc'h, la langue bretonne.

« Pour un Herbais, un Kerouallan, un Carné qui savent ou apprennent le breton ou le font apprendre à leurs fils, combien d'autres, conscients ou inconscients, se rangent parmi les étouffeurs, les assassins de la langue nationale ? Renégats ? Dormeurs ?...

Puisqu'ils ne disent rien, on ne sait pas. Leur silence est l'expression des appréciations sévères qu'on a parfois portées sur eux. Ces absentéistes, ces émigrés de l'intérieur, qui dira le mal que fait à la Bretagne leur défection ?

« Epées de fer », laboureurs-gentilshommes qui *bretonnient* dans les rues de Rennes en allant aux Etats en sabots ; pauvres aux fiertés insolentes qui crachiez sur l'or des agents du roi ; hardis parleurs qui vous faisiez gaiement, pour la Bretagne, coffrer à la Bastille ; Pontkallek et Talhouët qui, après avoir tenté l'effort du désespoir pour sauver la nation, marchiez d'un pas de saint à l'échafaud immérité ; Tinténiac qui lanciez contre l'oppression conventionnelle la force furieuse de vos chouans ; héros, martyrs connus et inconnus, ah ! *épées de fer*, que vos cendres, que vos os dorment pacifiés ! Le *bastion* tient encore : résolu et terribles, tous vos fils sont debout dedans ! Elle est jalousement gardée par eux, la pa-

trie ; ils ne laissent pas ce soin aux fils de leurs fermiers ! Et si jamais l'ennemi, si jamais le « grand destructeur » arrive à planter son arme empoisonnée au cœur de la Bretagne, ce ne sera qu'après avoir foulé leurs corps aux pieds !

La langue, c'est le dernier boulevard de notre nationalité, le *bastion* suprême où doivent se masser, pour vaincre, tout ceux qui ont encore au cœur un peu de sang breton. Ce vestige ultime d'un passé que leurs pères, aidés des nôtres, firent si beau, combien sont-ils de gentilshommes à le défendre ? Combien sont-ils à connaître, à aimer, à propager la langue nationale ?

Brittia le dira quelque jour. Car nous sommes loin d'avoir écrit le dernier mot sur cette plaie : l'absentéisme des dirigeants.

C'est un Rohan qui devrait être à notre tête dans la campagne pour la langue. Mais Rohan-Guéméné est en Autriche, et Rohan-Chabot *e zo gal pen-hil ha troad* ! Y a-t-il encore des Rohan bretons ?

Un descendant des anciens tenanciers de Rohan-Guéméné le demande⁷⁷...

Yann-Ber Calloc'h reproche aux nobles leur oubli de la langue ancestrale. Emile Masson, quant à lui, s'en prendra aux « bourgeois ».

« Paysan breton, toi, tu fais ton devoir, quand, en dépit de tout, tu restes sur la terre..., quand tu gardes le parler de tes père et mère et l'enseignes à tes enfants..., quand tu t'efforces en t'associant avec tes frères paysans, dans tes coopératives et tes syndicats, de rendre plus humaine et plus libre la vie de paysan.

Quant à toi, paysan breton qui, pour le grossier désir de plus d'argent, de plus de plaisir, t'en vas vers la ville..., où tu troqueras les douces causeries familiales des veillées, les simples fêtes villageoises, contre les sales gueuleries des tavernes, les sales bals des marchands, de vin, tu le sais d'avance, tu désertes, tu es un lâche, un traître !

Mais le véritable traître, le grand coupable, c'est toi, petit bourgeois breton, fils ou petit-fils de paysan breton ! Car il est naturel que le prolétaire abandonné de tous ait un grossier désir de tout, qu'il soit faible, qu'il succombe. Mais toi, bourgeois, qui possèdes quelque chose, qui sais quelque chose, comment ne serais-tu pas traître, déserteur et lâche, quand tu quittes la place et la tâche où la destinée t'appelle ?

Petit bourgeois breton, toi qui cesses de parler la langue de tes frères de sang et refuses de l'enseigner à tes enfants et ouvres ainsi un abîme infranchissable entre ton savoir et l'ignorance des humbles, que gagnes-tu, sinon ce que gagne tout traître à sa trahison ? O vous pour qui il est temps encore, parlez votre langue, communiquez avec le cœur de vos frères paysans et pêcheurs, avec l'âme de votre race⁷⁸.

Le clergé breton ne semble pas par ail-

leurs pouvoir rester à l'abri de tels reproches.

Ap Gruffez ap Kenan, écrivait dans *Brittia* en mai, que « bien avant le clergé irlandais, il avait fait de ses séminaires les plus sûrs foyers de la romanisation. Il mettait sa coquetterie, quand il lui était impossible de parler français, à parler le breton le plus francisé possible, — une infecte bouillie. Il continua très longtemps, en dépit d'intelligents efforts de réaction de quelques prêtres, d'esprit supérieur. Il mit beaucoup plus de temps à consentir à céder que le clergé irlandais. Et pour ce qui est de la résistance à l'expansion du français comme langue de la politique et de l'éducation, il n'en a point opposé. Au contraire, il a favorisé cette expansion. Et à l'heure qu'il est, surtout dans ses hautes sphères, il est loin de s'être entièrement repris. Il nous étale toujours plusieurs des pernicieux effets du mauvais régime intellectuel de la France jusque vers 1900, et prétend cependant que seul il sauvera la langue bretonne ; que toujours d'ailleurs il en a eu souci.

C'est pure impudence. »

Contre vents et marées, malgré l'indifférence des milieux aisés, du clergé, les militants bretons poursuivent le combat pour défendre la langue. Non sans difficultés. Non sans disparitions.

Ainsi disparaît, le 19 mai, Pierre-Paul Guieysse, l'ancien député du Morbihan et ministre des Colonies, surtout l'ardent défenseur de la langue bretonne, le fondateur de l'Association des Bleus de Bretagne.

La mort, la guerre aussi qui viendra arrêter l'action d'un Masson, d'un Diberder, d'un Calloc'h, de l'Union régionaliste et de bien d'autres hommes ou organisations.

Yves Le Moal espérait mettre sur pied une grande manifestation en faveur de la langue bretonne. Mgr Morelle avait promis de présider la journée du Congrès qui se tiendrait à Guingamp, tout en faisant des réserves au sujet de l'enseignement du breton dans les écoles. M. Perrot devait venir avec sa troupe théâtrale : « Nous travaillerons ferme pour les fêtes de Guingamp, écrivait Dir-na-Dor à *Gweltas* (28 avril 1914) et le numéro de juillet annoncera les concours et les prix ⁷⁹. »

Il envisageait même de créer à Guingamp une Presse bretonne indépendante pour le Tréguier et une maison de vente de livres bretons. La guerre fera sombrer ces grands projets...

Une autre guerre empêche que ne se développe de façon organisée la défense de la langue : la guerre sourde que se livrent les diverses factions du mouvement breton. Certes la plupart s'entendent sur la nécessité de défendre le parler breton. Mais une action commune est impossible. Ce ne sont en effet que passes d'armes entre frères ennemis, éditoriaux incendiaires, sous-entendus cinglants, ainsi d'un Yves Le Diberder, d'un Le Fur, d'un Jaffrennou.

Les péripéties de la guerre intestine entre Bretons de l'Emsav rejettent dans l'ombre les trop rares appels à la tolérance. Ce sera en vain que de Pontivy, le fondateur de *Brug* — qu'un séjour en Irlande a renforcé dans ses opinions nationalistes — appelle au mépris des partis et des sectes.

Ni blancs, ni bleus, ni rouges

« Quand la fièvre tenait au lit Richard Cœur-de-Lion en Egypte, le sultan Saladin (son mortel ennemi et celui des Chrétiens) lui envoyait des fruits frais de Damas, et de la neige des sommets des montagnes... »

« Jadis un peuple de nains bâtit une cité pour y loger l'univers. Ils commencèrent par dresser sur le monde une Porte. Elle fut si colossale que son linteau heurta le ciel.

Le soleil lui-même y entra sans incliner un seul de ses rayons. Mais à peine sa lumière avait-elle franchi l'arche formidable qu'elle se brisa, s'abattit, fouilla un instant le sol de son agonie et mourut en d'innombrables et minuscules sinuosités souterraines semblables à des boyaux ténébreux de taupinières.

C'est l'image des partis politiques et des sectes religieuses.

A l'âge où nous sommes, jeunes et indomptables, les portes des partis politiques et des sectes religieuses happent nos consciences par leurs promesses illimitées. Nous y entrons parce que chaque parti et chaque secte s'offrent à nous comme étant « au-dessus des partis et des sectes »... Mais à peine nous avons passé le seuil, nous voici nous-mêmes oppresseurs, injustes, menteurs,



Sir Edward Carson.

Volontaires orangistes de l'Ulster.





Emile Masson.

aveugles et sourds : impitoyables. Et le mal se perpétue dans le monde.

Hors des partis et des sectes, avec l'homme seul ! Là est la vraie vie et la conscience libre. Mais l'homme naît en troupeau, inféodé, assujéti, esclave de sa classe, de son parti, de sa secte : et il s'y abandonne à leur merci, et il n'y a pas de merci pour lui...

En ce lamentable pays de Basse Bretagne où vivent les plus simples des hommes, partis et sectes ont fait plus de ravages qu'en aucun autre pays du monde. L'état de ce pays n'est si lamentable qu'à cause des multitudes de sectes ou de partis qui toujours le ravagent. Ce qui lui reste d'énergie et d'espérance, il ne le doit qu'à la sublime simplicité de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui s'obstinent à y vivre et dont le machiavélisme le plus raffiné n'est pas venu à bout. Si loyaux envers la vie ! Les plus pauvres foyers y sont les plus riches d'enfants !

Hors des partis et des sectes, au sein même de tant de partis et de sectes, ces hommes simples finiront par se reconnaître et s'unir. Ils uniront leur pauvreté, leur loyauté ; et leur invincible foi en une société plus juste, en la vie libre, s'affermira encore. Alors ils détruiront les partis et les sectes, et enfin le parti de la lutte des classes, lequel n'a d'autre but que de s'abolir soi-même, après avoir aboli ces classes dont il dénonce l'iniquité.

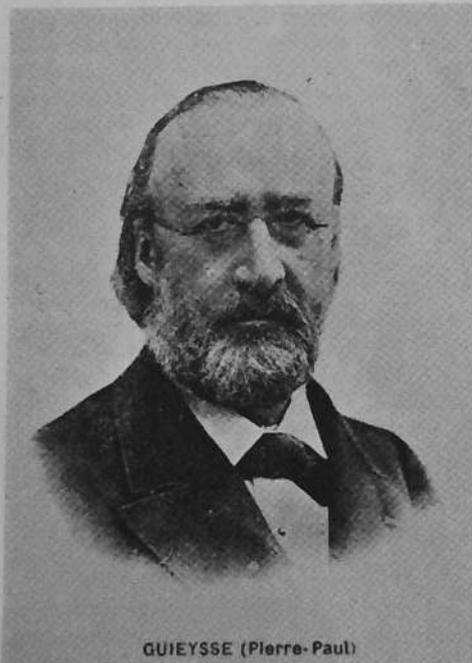
Ni blancs, ni bleus, ni rouges !

Un homme pauvre, sans secours ; un homme ignorant et loyal ; le plus simple des paysans de Basse Bretagne vaut plus que tous les dieux et tous les gouvernements : il est plus grand que toutes religions ou révolutions ; car toutes passent, et il demeure. Il demeure, attestant par sa pauvreté et par sa loyauté, identiques depuis des siècles, que justice n'est pas faite ; que cependant elle doit se faire ; et qu'enfin il compte se charger désormais de la tâche, avec ses frères travailleurs des autres pays⁸⁰.

Mais la déclaration de guerre réduira à néant tous les projets nourris par ces Bretons.

Cette guerre que certains d'entre eux, ainsi Le Diberder, jugeaient imminente.

« Nous sommes de ceux qui croyons la France à la veille d'une des heures les plus graves de son histoire. Nous pensons que le risque terrible qui a été évité en 1913 sera enfin couru en 1914. Et les Allemands ne se cachent pas pour dire que ce sera en mars. C'est bien près, et nous verrons bientôt qu'en penser. Nous aurons toutefois à cœur de paraître le plus tôt possible, de manière encore à ne pas perdre le bénéfice du nouveau répit qui nous aura été laissé. Nous ne cesserons de le redire : il importe que l'œuvre intellectuelle nationale bretonne soit solidement avancée avant la guerre, pour qu'après on pense à la reprendre⁸¹. »



GUIEYSSE (Pierre-Paul)

Que passe l'orage, jugeront ces Bretons. Le calme revenu le travail reprendra. Dès le début des hostilités, en fait, « la censure rompt absolument tout contact entre les milieux régionalistes et les éléments nationalistes, entre les patriotes bretons tout court et les jeunes générations qui arrivent à l'âge d'homme pour aller mourir au fond de quelque tranchée fangeuse de la Champagne ou de l'Argonne. « Pour y voir, clair, poursuit Yann Poupinot, il faudra attendre désormais la fin du cataclysme mondial. »

Mais « si l'on veut bien comparer ce qui vient de se passer en Bretagne avec ce qui a lieu dans les autres communautés régionales de l'ouest du continent vivant à l'intérieur d'Etats fortement constitués — l'Irlande et les provinces basques mises à part, — on ne peut manquer d'être saisi par l'ardeur dont fit preuve une poignée de militants. C'est peut-être mieux qu'un éveil, c'est un véritable sursaut, a jugé Yann Poupinot⁸².

Dans la vie régionale française, il n'y a aucune province, de l'Artois au Roussillon, du Béarn à la Champagne, qui ait fourni autant d'efforts que la Bretagne pour renouer avec son passé et marcher délibérément vers un avenir qui lui soit propre.

Cette constatation constitue à elle seule une accusation très nette contre l'étatisme parisien qui annihile chaque jour un peu plus les terroirs sur lesquels il règne. L'Etat, à travers tous les régimes en honneur au cours du XIX^e siècle — lequel se termine en 1914 — a voulu accaparer toute l'autorité, a voulu tout centraliser, a donc pris pour lui toutes les responsabilités. Très rapidement, les activistes bretons le placent au banc des accusés, car le résultat de la formule jacobine est un désastre matériel et moral pour la province française. Encore une fois, la Bretagne, la première et à peu près la seule dans le cadre français avec les félibres occitans, pères spirituels du maurassisme, s'est levée pour effectuer cette dénonciation.

Sur le plan européen, en dehors des deux exemples précités (irlandais et basque), il n'y a guère que le mouvement flamand qui soit comparable, par son origine récente comme par son dynamisme, à l'évolution bretonne.

Constatant la génération en quelque sorte spontanée de tels hommes, aussi ingouvernables soient-ils, et de tels mouvements, aussi limitée que semble leur influence, on peut du moins être sûr d'une chose : *La Bretagne n'est pas morte.* »

En mai 1914, Le Diberder pouvait ne voir que la guerre approchante. Et d'autres songer que la menace valait bien qu'on y consacraît toutes ses énergies. La France ne voulait songer qu'aux élections fixées au 26 mai et 10 avril, et qui allaient agiter la Bretagne de fond en comble.

Ainsi qu'indiqué dans notre dernier numéro, nous continuons notre panorama des organisations culturelles de Bretagne, en présentant à nos lecteurs les activités de « Skol dre Lizer ».

Panorama

Ar Skol dre Lizer est un cours de breton par correspondance, comportant :

1° Dix leçons préparatoires basées sur la méthode *Le breton par l'image*, de Visant Séité, enregistrées sur disque de 25 cm.

2° Deux séries de 16 leçons suivant une méthode illustrée, *Deskom brezoneg*. Comme la précédente édition, les textes et illustrations sont en deux couleurs.

Aux yeux de Visant Séité, directeur de *Skol dre Lizer*, « ces deux livres sont indispensables pour suivre entièrement nos cours qui, normalement, comportent deux années d'études ».

Il est recommandé aussi de posséder le lexique breton-français et français-breton, de Visant Séité lui-même, qui permet de gagner du temps.

Que propose *Skol dre Lizer* à l'élève ? Une leçon tous les quinze jours, comportant un thème, une version et quelques exercices, ces cours pouvant d'ailleurs commencer à

n'importe quel moment de l'année, même pendant les vacances.

Quelle est l'organisation des cours ? Dans les termes de Visant Séité, « les devoirs rédigés par l'élève nous sont envoyés pour la correction, accompagnés d'une enveloppe timbrée portant l'adresse de l'élève pour le retour des devoirs et l'envoi des suivants ».

En dehors des frais de correspondance et de l'achat des livres et de disque, les cours sont gratuits, il est simplement demandé à l'élève de verser 10,00 F pour participation aux frais.

Ar Skol dre Lizer a été fondée à Roscoff en 1945, et érigée en association déclarée en 1953, et depuis lors subventionnée par le Conseil général du Finistère. La subvention (annuelle) est de 15,00 F.

Ar Skol dre Lizer a pour but d'aider tous ceux qui désirent apprendre le breton ou s'y perfectionner. Elle s'adresse aussi aux étudiants qui veulent préparer l'option bretonne du baccalauréat, et utiliser pour cela

la Méthode universitaire. Elle est présidée par Xavier Trellu, dirigée par Visant Séité.

Depuis 1945, *ar Skol dre Lizer* a fait un immense travail et permis à des Bretons de Bretagne et d'ailleurs de parvenir rapidement à une bonne connaissance du breton vivant.

D'année en année son succès ne fait que croître, à tel point que le nombre d'adhérents est passé de 218 à 504 en une année, la moyenne d'âge étant de 23 ans. Visant Séité s'en trouve-t-il pour autant satisfait ? Certes non, comme en témoigne son dernier appel :

« Notre langue, comme toutes les langues régionales de France, est gravement menacée. Le régionalisme lui ouvrira-t-il enfin une ère de justice ? C'est dans cet espoir que nous faisons appel à tous les Bretons qui croient à la Bretagne, pour que vivent son âme et sa langue. »

(Pour tous renseignements, écrire à Visant Séité, Bleun-Brug, 29 S - Châteaulin.)



**POUR RECEVOIR
LE
PROCHAIN NUMÉRO**

**ABONNEZ-VOUS
DÈS AUJOURD'HUI**

La société Marc'heger proposera à ses lecteurs, en temps voulu, des reliures permettant de conserver les numéros de l'Histoire des Bretons.

A découper

M.
n°
rue
ville
dépt

**Offre spéciale de lancement
valable 15 jours**

13 numéros (3 mois) pour

29 F

Abonnement de 6 mois (26 numéros)

57 F

1 an (48 numéros)

99 F

Règlement joint :

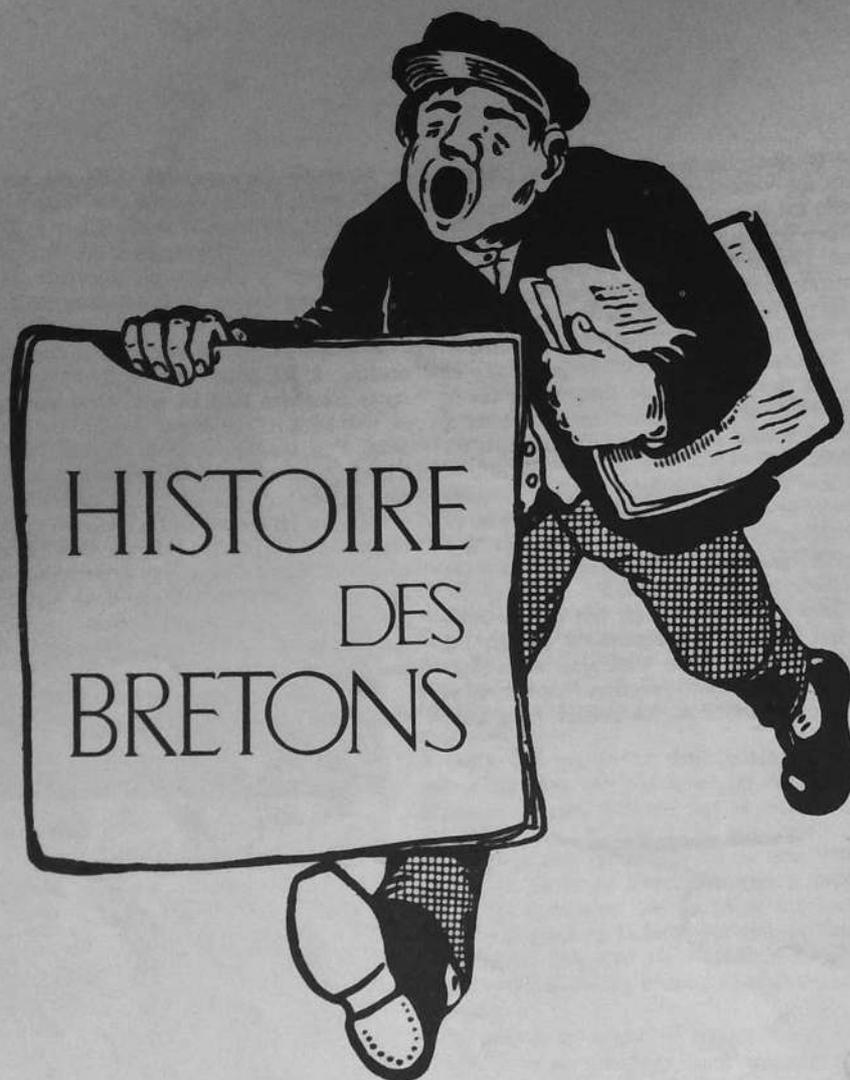
Indiquez
votre choix

Mandat postal

Chèque postal

Chèque bancaire

C.C.P. 2590-81 Rennes



*Dans notre
PROCHAIN NUMÉRO :*

- Election en Bretagne 1914
- Visiteur de marque

*Dans les
NUMÉROS SUIVANTS :*

- L'arme au pied
- La mobilisation
- La guerre...

*A partir de décembre,
en 8 fascicules hebdomadaires :*

- 1788, ou l'entrée de la Bretagne dans la Révolution

En 1970 :

- 1675 et la révolte du papier timbré en Bretagne
- 1870, la fin de l'Empire et la guerre en Bretagne
- Les mariages en Bretagne à la fin du siècle
- 1789, la Révolution en Bretagne
- 1487, veille de bataille
Etc.



A découper

A mettre sous enveloppe timbrée
et à faire parvenir

à la

Société MARC'HEGER

B. P. 7

29-N - HUELGOAT